



PB-PP | B-71460
BELGIE(N) - BELGIQUE

N°d'agrémentation P401225

Le journal des Ecoles de Devoirs

LA FILOCHE

Trimestriel n°55 - Mai - Juin - Juillet 2020



Le Volontariat Source d'épanouissement et de bienfaits !

MAIS ÉGALEMENT...

- ✚ QUAND LES EDD SE CONFINENT... ET SE DÉCONFINENT !
- ✚ ET LES JEUNES DANS TOUT CELA...
- ✚ LIÈGE : PLAISIR DE LIRE !

Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT
N°d'agrémentation P401225
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin
FFEDD - Place St Christophe, 8 4000 Liège

n°55

Mai-Juin-Juillet 2020



DOSSIER

Le volontariat

P. 23 - 49

Au sommaire également :



FOCUS COVID 19

- 4 - Quand le EDD se confinent... et se déconfinent !
- 6 - EDD & familles : gardez les liens !
- 10 - Et les jeunes dans tout cela...
- 12 - Nous pouvons sortir grandis de cette pandémie



ECHOS DES REGIONALES

- 15 - LIEGE : Plaisir de Lire
- 20 - NAMUR : Brain Gym à l'honneur !



PARTICIP'ACTION

- 21- Quand les enfants et les jeunes s'expriment !



ZOOM SUR UNE EDD

- 50 - L'EDD « Ma Campagne »

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (FFEDD)
Sarah Crickboom (FFEDD)
Prescilla Debecq (CEDDH)
Serge Deflandre (CEDDBW)
Stéphanie Demoulin (FFEDD)
Christian Dengis (AEDL)
Nathaniel Dessart (FFEDD)
Christine Gilain (CEDDBW)
Nancy Jacques (EDD Oasis Familiale)
Lara Jochems (AEDL)
Véronique Marissal (CEDD BXL)
Sophie Nolf (CEDDBW)
Fabienne Pauwels (FFEDD)
Isabelle Peeters (EDD CAR)
Julie Pirotte (AEDL)
Aurélié Quintart (FFEDD)
Céline Simon (CEDD NamLux)
Marie-Pierre Smet (FFEDD)
Delphine Vanderlinden (CEDDH)

ILLUSTRATIONS

Adobe Stock & freepik.com
Nathaniel Dessart
Photos fournies par les rédacteurs

GRAPHISME - MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart
Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.

RESPONSABLE

Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs

Place Saint Christophe 8
4000 Liège
Tel : 04/222.99.38 - Fax: 04/222.16.69
Email : info@ffedd.be
www.ecolesdedevvoirs.be
N° de compte : BE45 5230 8017 1989
(BIC: TRIOEBB)
N° d'entreprise : 431007028
RPM Liège

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD.
Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et de la Wallonie



Edito

MERCI à tous les volontaires !

Bien avant la crise sanitaire, nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro au volontariat. Et nous avons maintenu cette thématique. Car depuis que notre secteur existe, nous avons toujours pu compter sur la motivation de nos volontaires de 17 à 77 ans ! Les volontaires en EDD, c'est un capital humain indispensable, un maillon souvent essentiel pour notre fonctionnement, 50% de nos forces vives en moyenne, qui se donne jour après jour pour le bien-être des enfants. Des témoignages, des analyses, des informations juridiques, vous trouverez tout cela dans notre dossier en pp.23-49.

Et nous nous réjouissons de les retrouver après ...Car la crise du covid a eu pour conséquence (entre autres) de nous tenir éloignés de ceux qui donnent tellement, et cela parfois depuis de nombreuses années.

La résilience ou comment surmonter les épreuves. Quel monde pour l'après covid 19 ?

7h, un jour ordinaire de télétravail en période de crise : le réveil radio sonne : « *Aujourd'hui, x morts, x admissions aux soins intensifs, x sorties des soins intensifs, x nouveaux cas, x guérisons, vous pouvez de nouveau faire des courses dans les centres commerciaux mais surtout pas embrasser vos proches qui ne vivent pas sous le même toit, vos parents, vos enfants, vos petits-enfants...* ».

Non, non, non, je veux me rendormir, continuer à rêver, parler d'autres choses, mais est-ce vraiment possible ?

Désormais, je mets le réveil à 7h15.

Alors non, nous n'allons pas refaire le « xième » bilan suite à cette crise terrible que nous traversons et des conséquences pour nous tous et pour notre secteur. Votre quota de mauvaises nouvelles est sans doute largement dépassé. Il pourrait même servir pour les 10 prochaines années. Et même si vous êtes un incorrigible idéaliste, c'est un peu compliqué de se projeter vers un avenir souriant. Amnesty International a publié un article que nous relayons ici qui nous donne cependant quelques pistes (voir en pp.12-14) : **nous pouvons sortir grandis de cette pandémie**. Et faire les bons choix pour l'avenir, c'est le meilleur hommage que l'on puisse rendre à tous ceux qui ont souffert.

Au menu de ce numéro également, divers articles qui témoignent de la créativité du secteur (« Plaisir de lire » en pp.15-19), de notre quotidien pour accompagner les plus fragiles et surtout de notre capacité à rebondir (EDD "Ma Campagne" en pp.50-51).

Bonne lecture !

Marie-Hélène ANDRÉ, FFEDD
Pour le comité de rédaction de La Filoche.

LORSQUE NOUS NE POUVONS PAS CONTRÔLER CE QUI SE PASSE,
METTONS-NOUS AU DÉFI DE CONTRÔLER LA FAÇON DONT NOUS RÉAGISSONS.
SOYONS CRÉATIFS ET POSITIFS !





Quand les EDD se confinent... et se déconfinent !

Nous vivons tous une situation inédite, que nous n'aurions jamais voulu vivre. La crise liée au Covid'19 nous touche toutes et tous et renforce encore un peu plus les inégalités scolaires et sociales.

Face à ces inégalités, les EDD ont tenté de soutenir et d'aider du mieux possible les enfants qu'elles accueillent ainsi que leur famille.

Les Coordinations régionales sont restées en contact régulier avec les EDD. Des questionnaires ont été envoyés pour mieux comprendre le vécu quotidien des EDD qui, avec peu de moyens et de reconnaissance politique, ont pourtant été un soutien indispensable pour les milliers d'enfants et de jeunes.

Vous trouverez ici le retour du confinement des EDD du Brabant wallon qui reflète bien le vécu de l'ensemble des EDD de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En ce qui concerne le déconfinement et les craintes ressenties par rapport à ce dernier, ce sont les EDD de Bruxelles qui ont témoigné mais, ce qui ressort, représente bien ce que ressent l'ensemble du secteur !

Enfin, la Commission d'avis des EDD a également réagi face à cette crise pour insister sur le rôle crucial joué par les EDD pour un grand nombre d'enfants et de familles et a rappelé les enjeux essentiels liés au déconfinement et à l'après Covid'19.

| Article co-écrit par la FFEDD et les Coordinations régionales des EDD



Entre confinement ...

Au moins six semaines de confinement pour une EDD, c'est du jamais vu, ni pour les membres des équipes, ni pour les enfants et les jeunes. Tout le monde s'est posé, sans trop savoir que faire, pendant quelques jours et puis des réactions variées ont vu le jour. Préoccupée par le peu de contacts avec les animateurs au début du confinement, la CEDDBW a souhaité en savoir plus sur la manière dont chaque équipe vivait dans ces circonstances très particulières. C'est pourquoi ils ont lancé un sondage auprès des EDD brabançonnaises. 25 des 29 EDD agréées par l'ONE se retrouvent dans la synthèse des informations rassemblées. Rappelons que ces constats ont été également relevés par l'ensemble du secteur.

Dans un premier temps, nous nous sommes interrogés sur les moyens mis en place par les équipes pour entrer en contact avec les enfants et leurs familles. 85% des EDD du Brabant wallon disent utiliser internet et/ou le téléphone (71%). Seulement, 3% n'ont plus de contact avec leur public !

Lorsque l'on parle d'internet, les outils varient : mail, Facebook, WhatsApp, plateforme On se rend compte qu'entre 50 et 70% des familles ont accès à internet. Ce qui laisse tout de même une partie importante d'enfants qui n'y ont pas accès.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes demandé si les écoles que fréquentaient les enfants donnaient des travaux à domicile. Pour les EDD concernées, 62% estiment que oui, 19% nous confient que certaines, pas toutes, transmettent du travail à domicile et 19% des EDD ne savent pas répondre à cette question.

Il faut dire que le contact avec les parents n'est pas facile. Ici, aussi la **fracture numérique** se fait sentir. Les plateformes numériques des écoles envoyaient des travaux que les parents

n'arrivaient pas toujours à récupérer. Les écoles ont tenté alors de répondre aux problèmes des parents en faisant parvenir les dossiers pédagogiques imprimés. Certaines EDD s'en étaient déjà chargés en imprimant les documents scolaires et en les faisant parvenir aux enfants, que ce soit par un dépôt dans les boîtes aux lettres ou dans un échange de personne à personne. D'autres ont prévu une aide aux devoirs en vidéoconférence. Une solidarité s'est installée.

Et les 4 missions dans tout cela ? Des EDD ont vite franchi le pas et proposé, outre un accompagnement scolaire à distance, des jeux, des échanges, des dossiers thématiques, des mandalas à compléter, du soutien par téléphone, envoi de vidéos, de cartes postales, etc. Les idées ne manquent pas !

Parmi les idées à épinglez, l' EDD des CRAC'S a mis sur pied un stage "Chacun chez soi" organisé la deuxième semaine des vacances de Pâques : des propositions d'activités pour chaque jour : bricolages, yoga, échanges. Au début, ça a bien fonctionné, mais motiver à distance, ce n'est pas évident et, malheureusement, l'enthousiasme est rapidement retombé avec comme argumentation : "pas le temps, pas envie, pas le bon moment".

Certaines EDD proposent chaque semaine un défi (vidéos envoyées par WhatsApp) à faire à la maison, en famille. Les jeunes qui le désirent réalisent le défi et le partagent. Des envois de dessins pour les seniors d'une résidence sont également organisés.

D'un autre côté, certaines EDD nous ont écrit que "*Le confinement n'impose aucune autre activité !!!*" et s'adonnent à d'autres tâches (administratives, entre autres).

Le cap des vacances de printemps passé, certaines équipes envisagent de mettre sur pied un forum de discussion pour les mamans et de réaliser de nouveaux tutos sur des activités ludiques. La Fabrique de Soi, qui propose des séances de tutorat entre des grands ados et des

EDD & familles : Gardez les liens !

Quelques autres exemples, parmi tant d'autres, d'activités réalisées avec les enfants pendant la période de confinement. Petits témoignages transmis par la CEDD Nam-Lux.

enfants de fin de primaire, fait en sorte que les tuteurs gardent le lien avec l'enfant qu'on leur a confié en début d'année et tout cela en poursuivant ce qui a été mis en place avant les vacances.

Il y a plein d'idées et de ressources créatives parmi nos équipes ... avec un seul constat, ce sont les permanents qui ont pris le taureau par les cornes. Cet appel à l'innovation, à la créativité n'est pas habituel pour des équipes qui sont d'habitude surchargées. L'absence de collègues et surtout d'enfants les ont particulièrement perturbées et puis, dans un premier temps la tentation a été grande d'opérer un grand nettoyage/rangement de printemps avant que certaines équipes ne se retrouvent au chômage pour cause de Coronavirus !

L'on nous a également rapporté que l'un des gros problèmes rencontrés, c'est que *« les enfants de l'Ecole de Devoirs 6-12 ans n'ont pour la plupart pas de smartphone à eux et donc on doit passer par les parents qui ne jouent pas le jeu et ne transmettent pas les activités à leurs enfants »*.

Les EDD ne savent pas si leurs jeunes rencontrent des problèmes relationnels, familiaux, mentaux mais comme nous l'a partagé une coordinatrice, *« on peut imaginer des troubles de l'isolement, de l'ennui, des espaces trop petits, des absences de jardins...ou d'espaces verts à proximité »*.

L'une des grandes craintes de cette période de confinement, c'est que les inégalités sociales et scolaires soient renforcées, ce que résume bien l'une des coordinatrices en se posant cette question : *« Comment faire pour que les inégalités ne soient pas renforcées dans des moments pareils où les familles et les enfants se retrouvent isolés, parfois avec peu de ressources. »*

Pendant la période de confinement, la plupart des Ecoles de Devoirs restent actives et en contact avec les enfants et leurs familles comme ici dans la toute jeune Ecole de Devoirs *« Du bon Temps » de la MJ 404 de Couvin* qui propose une « opération pâtisserie ». L'EDD livre à domicile les matières premières, un rappel des règles d'hygiène, des gants et du gel hydroalcoolique aux familles qui souhaitent participer. Elles peuvent aussi écrire un mot, faire un dessin ou un bricolage. La coordinatrice récupère ensuite les pâtisseries et les créations pour les apporter à l'Hôpital de Chimay, dans des maisons de repos, des services de jeunesse et pour personnes handicapées de la région. L'EDD propose également des animations via les réseaux sociaux et apporte des jeux de société à certaines familles. En parallèle, la MJ, dont l'EDD dépend, développe le projet *« Sois jeune et responsable »*





L'équipe des *Ecoles de Devoirs de Andenne et de Seilles (asbl ACSA)* propose, quant à elle, un invent'air sur son site internet*, avec des idées d'activités à réaliser en famille ou pour les enfants, ainsi que des articles, sites et numéros utiles pour les parents.

Autre exemple: celui des 3 EDD de l'asbl "*Jambes Social et Culturel*" qui livrent un kit créatif, par enfant, par semaine, pour les familles qui le souhaitent. Elles créent ainsi des moments de partage enfants-parents et de l'occupation pour les enfants.



* Pour consulter cette mine d'or, c'est par ici: <https://acsa-asbl.jimdofree.com/l-invent-air>

... et déconfinement...

Depuis le 4 mai, les EDD ont eu l'autorisation de pouvoir à nouveau accueillir les enfants et les jeunes. Cette autorisation répondait à une véritable attente et à un besoin des EDD de pouvoir à nouveau accueillir les enfants, les jeunes et les familles.

Pour reprendre sereinement et en toute sécurité des actions en présentiel, les EDD ont mis en avant leur besoin d'avoir la certitude de ne courir aucun risque en revenant sur le terrain ni pour les enfants, ni pour les familles, ni pour les travailleurs. La crainte d'une seconde vague étant présente dans l'esprit de nombreux d'entre eux.

Elles ont également besoin que les parents leur fassent confiance et qu'elles laissent venir leurs enfants.

Les EDD ont conscience des attentions et difficultés que cela va représenter pour faire respecter les gestes barrières, la distanciation sociale mais aussi retrouver une autre manière d'être en contact avec les enfants, de relationner en portant le masque. Il va falloir apprendre à « lire » leurs émotions autrement.

A l'heure où l'on écrit ces quelques lignes, les EDD nous disent leurs inquiétudes par rapport aux activités à l'extérieur et aux activités durant l'été. Pour la plupart des animateurs, il est difficile d'avancer dans son travail sans savoir vraiment où l'on va.

De plus, la crainte est de voir augmenter la demande pour les stages d'été sachant que les familles ne pourront peut-être pas partir à l'étranger et de ne pas pouvoir y répondre étant donné les normes plus strictes d'accueil des enfants et des jeunes.

Après l'été, en se projetant vers la rentrée, plusieurs s'inquiètent de ne pas voir les volontaires revenir.



D'autres inquiétudes portent sur les enfants. Au-delà des conditions de leur vécu en confinement, les EDD se demandent comment les enfants, qui n'ont pas été suivis par des spécialistes durant toute cette période, vont s'en sortir. Une EDD de Bruxelles témoigne : « *Les suivis logopédiques, internes ou externes, si nécessaires pour un certain nombre des enfants, ont aussi été interrompus. Nous craignons que le travail accompli, les progrès durement acquis par ces enfants, aient été perdus en tout ou en partie, qu'ils se découragent et perdent la confiance en soi déjà bien fragile.* »

Et les animateur-trice-s, coordinateur-trice-s, tiendront-ils-elles le coup ? Ils – elles ne peuvent aujourd'hui pas prévoir de quoi sera fait demain. Ils-elles demandent donc « *une compréhension des partenaires et du pouvoir subsidiant : une telle incertitude ne permet pas d'envisager les inconnues de cette reprise : par exemple envie d'agir, mais contrecoup ? Coups de fatigue des collègues ? Certain(e)s volontaires auront-ils des craintes de revenir ?* »

Au-delà de ces nombreuses inquiétudes légitimes et, plus globalement, une importante revendication porte sur la considération à accorder aux enfants et au secteur de l'accueil extrascolaire dans la gestion de la crise actuelle. Dans ce cadre, certains disent rejoindre pleinement les revendications adressées par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE) et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJA) à destination des différents gouvernements et être très inquiets de l'impact du confinement sur la santé mentale et physique des enfants vivant dans la précarité et l'isolement sociétal. « *Nous attendons que les pouvoirs publics prennent conscience que le virus n'attaque pas tout le monde de la même manière. Nous ne sommes pas tous sur les mêmes bateaux... certains voyagent sur des yachts et d'autres sur des rafiot... Et que de vraies solutions justes soient apportées* » témoigne une EDD de Bruxelles.

... les enjeux pour le secteur des EDD¹

Depuis le confinement, la Commission d'avis des EDD s'est réunie (en visio conférence) à plusieurs reprises pour interpeller tant notre Ministre de l'Enfance, Bénédicte Linard, que la Ministre de l'Education, Caroline Désir et la Ministre de la Cohésion sociale en Région de Bruxelles-Capitale, Madame Nawal Ben Hamou.

Ces différents avis ont mis en avant que, malgré le confinement et la suspension des activités imposées aux EDD depuis le 12 mars, celles-ci ont continué à entretenir le lien avec les enfants et leurs familles et à répondre à leurs besoins (comme illustré précédemment). Ces actions menées par les EDD mettent en lumière les inégalités scolaires et leur exacerbation durant cette période de confinement. Cette épreuve aura été rude pour beaucoup d'enfants et de jeunes qui fréquentent les EDD, dans le sens d'un renforcement des inégalités qu'ils et leurs familles vivent déjà au quotidien.

Il était donc indispensable qu'une place soit pensée pour les Ecoles de Devoirs, aux côtés de l'Ecole, dans le cadre de la stratégie de déconfinement. Cet appel à plus ou moins été entendu et a permis aux EDD de pouvoir reprendre leurs activités, si elles le souhaitaient, à partir du 4 mai.

Toutefois, les enjeux restent importants pour la suite et il est essentiel que le monde politique prenne conscience que la crise du Covid'19 n'est pas qu'une crise sanitaire mais est également, pour beaucoup de familles, une crise sociale et économique. C'est aussi une crise morale, le confinement n'étant pas vécu par tous de la même manière. Notre secteur a pointé à plusieurs reprises la précarisation des familles que subissent directement les enfants :

1 sur 4 vit sous le seuil de pauvreté en Wallonie, 4 à 10 à Bruxelles.

Les enjeux à court terme sont :

Remettre les enfants au centre des préoccupations et des actions :

- ➔ Porter une attention à leur sécurité mais aussi à leur santé (physique, mentale, sociale), ce qui implique de permettre et de faciliter, selon une logique de vie sociale de quartier / village, l'accès, entre autres, aux structures de proximité, aux loisirs, à des activités extérieures, considérant que des dispositions pourraient être prises pour leur réserver l'usage à certains moments d'infrastructures et d'espaces verts.
- ➔ Fixer des axes de travail clairs et complémentaires pour tous les acteurs liés à l'enfant et au jeune, tant scolaires qu'associatifs, à court terme (pour la fin d'année scolaire et les vacances) et à moyen terme (pour la rentrée 2020).
- ➔ Organiser au niveau local la concertation et la concrétisation de ces axes de travail par les acteurs locaux, notamment en assurant le partage des constats, la coordination des efforts et la mutualisation des ressources.
- ➔ Reconnaître et valoriser le travail mené par les Ecoles de Devoirs et le rôle primordial qu'elles jouent quotidiennement, et plus encore depuis le début de la crise que nous traversons, pour diminuer les effets des inégalités, tant scolaires que sociales, subies par de nombreux enfants, de jeunes et par leur famille.
- ➔ Compléter les moyens, limités, des Ecoles de Devoirs pour qu'elles puissent poursuivre leurs missions essentielles auprès des enfants et de leurs familles en toute sécurité.

A long terme, il faudra prendre le temps d'analyser ce que nous avons vécu, d'en tirer des constats, les conclusions, de trouver des solutions pour continuer à pallier les inégalités sociales, économiques et scolaires et de mettre en exergue le travail primordial et indispensable joué par les EDD pour y remédier.

La crise que nous vivons doit être une leçon pour tous, en particulier pour le monde politique, et doit nous montrer que nous devons changer notre société et son fonctionnement pour le bien-être de tous !





CEDDBW - PÉRISCOPE ONLINE

Et les jeunes dans tout cela ...

Une émission spéciale de PÉRISCOPE a pu être enregistrée via vidéoconférence le 24 avril juste avant la conférence de presse des autorités concernant les mesures prises pour la sortie du confinement. Elle a réuni une douzaine d'enfants âgés entre 7 et 14 ans venant d'Écoles de Devoirs des 4 coins du Brabant wallon. Diffusée sur www.radio27.be, elle nous a permis de donner et d'entendre la parole des jeunes.

En cette période de confinement, ils se disent plus reposés mais tristes de ne plus pouvoir sortir et voir leurs amis. Ils ont également beaucoup de pensées pour les personnes décédées.

Dans les différentes familles, les choses se passent plutôt bien. Cette période est propice à

passer plus de temps ensemble et à vivre des activités communes. Beaucoup pâtissent avec leur maman... On comprend mieux la pénurie de farine dans les magasins ! La plupart des parents des enfants que nous avons rencontrés ne travaillent pas et ont donc beaucoup de temps à consacrer à leur(s) enfant(s). On peut s'en réjouir !





La situation semble par contre plus délicate pour les enfants uniques qui n'ont pas la possibilité de partager leurs jeux avec un frère ou une sœur. Ils souffrent davantage d'ennui.

Les journées des uns et des autres se ressemblent et sont organisées entre les temps de devoirs, de repas, de siestes et de jeux. Certains ont même défini un programme quotidien avec leur maman afin que les journées gardent un rythme, que la maison reste ordonnée et qu'il y ait de l'entraide dans les tâches ménagères. Ceci afin de garder un climat serein.

Pour les plus grands, les moments de promenades sont très appréciés et même prolongés. Le besoin d'être dans la nature se fait sentir. Ceci marque un grand virage par rapport à « la vie d'avant » qui voyait la chambre comme une tanière dans laquelle se réfugier dès le retour de l'école.

En parlant d'école, les jeunes rencontrés ont tous reçu des exercices à faire à la maison, que ce soit par mail, par la poste, ou encore via des plateformes d'échanges, ce qui leur permet également d'avoir des « discussions » avec leurs camarades de classe et avec leurs enseignants. Chose pouvant paraître surprenante, certains aimeraient avoir un peu plus de nouvelles de

leur école car ils s'ennuient et aimeraient retrouver l'école pour apprendre de nouvelles choses et stimuler leur cerveau qui « s'endort ».

Les Ecoles de Devoirs permettent aux enfants de réaliser des défis, des dessins à destination des personnes âgées et offrent ainsi des moments d'activités très appréciés. Elles offrent également un soutien scolaire via téléphone ou mail si elles en reçoivent la demande.

La perspective du déconfinement leur apporte espoirs et peurs. Espoirs d'abord car les sorties et les retrouvailles entre amis (entre autres via l'école) ainsi qu'une éventuelle virée shopping sont très attendues. Peurs, ensuite, qu'on leur annonce une prolongation du confinement, qu'on puisse enfin sortir de chez soi pour ensuite devoir être à nouveau confiné à cause d'une nouvelle vague du virus. Les décès recensés inquiètent également.

La fin de l'émission a été un moment propice pour faire passer des messages. En voici quelques-uns :

« Ne sortez que si c'est une urgence »

« Aidez les infirmières et les docteurs »

« Gardez espoir, ne baissez pas les bras. Gardons le sourire, restons motivés »

Et Maléna de conclure :

« Ça m'énerve car on aurait dû faire attention à l'hygiène bien avant l'arrivée d'un virus. Il ne faut pas attendre que le malheur arrive pour prendre soin des autres. »

A méditer...





Nous pouvons sortir grandis de cette pandémie

| Article d'Amnesty International - Publié sur le site www.amnesty.org - 30 mars 2020*

Les souffrances causées par la pandémie de COVID-19, l'un des grands événements de notre époque, laisseront des marques longtemps après la défaite du virus. Lorsque la crise sanitaire sera terminée, de nombreuses personnes auront subi des pertes inimaginables. Beaucoup auront perdu des proches, une large partie de la population aura perdu son emploi, voire sa maison, et des centaines de millions d'êtres humains auront fait l'expérience de l'anxiété et de la solitude liées à la distanciation sociale.

Toutefois, nous aurons également gagné quelque chose : l'occasion de faire un choix.

Lorsque nous émergerons de ce traumatisme collectif, nous pourrions choisir de revenir à notre ancien mode de vie. Ou alors, nous pourrions en tirer des leçons et faire des choix différents pour notre avenir.

Chacun et chacune d'entre nous a une motivation pour combattre ce virus, quelle que soit la région du monde dans laquelle nous vivons. Pour reprendre les mots de Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « c'est une occasion sans précédent de nous rassembler contre un ennemi commun, un ennemi de l'humanité ».

Cette crise a ouvert les yeux de nombre de personnes sur la précarité de la situation d'autrui.

Bien que cette pandémie ait entraîné des désignations honteuses et xénophobes de boucs émissaires, elle a aussi été marquée par des millions de petits actes de solidarité qui ont rapproché les gens à l'échelle locale. Si nous choisissons de rejeter le racisme et la haine, la





solidarité réconfortante que nous avons observée au cours des dernières semaines peut donner lieu à des actions concrètes à grande échelle.

Nous pouvons aller au-delà du soutien à nos voisins et prendre ensemble la décision d'assurer la sécurité des personnes sans abri ou déplacées. Cette crise a ouvert les yeux de nombre de personnes sur la précarité de la situation d'autrui, et elle a mis en lumière les inégalités qui ont laissé tant d'hommes et de femmes dans le besoin urgent de trouver un refuge et d'accéder à des soins de santé. Nous pouvons et nous devons continuer de protéger ces personnes après la fin de la pandémie.

Lorsque tout ceci sera terminé, rallumerons-nous simplement les moteurs et recommencerons-nous à détruire la planète ?

Nous pouvons refuser de nouvelles mesures d'austérité semblables à celles que de nombreux pays se sont vu imposer au cours des 10 dernières années, car les populations les plus marginalisées en sont souvent les plus touchées. Face aux profondes conséquences économiques et sociales de cette pandémie, les gouvernements devront changer leur façon d'agir.

Nous pouvons choisir de prendre le changement climatique beaucoup plus au sérieux. Dans certaines régions du monde, l'annulation des vols et l'absence de voitures qui circulent dans les rues ont entraîné une diminution considérable des émissions polluantes. Le prix humain à payer a été incroyablement élevé ; malgré tout, lorsque cette crise sera passée, rallumerons-nous simplement les moteurs ? Ou bien choisirons-nous de nous battre pour un avenir durable,

né d'une juste transition des énergies fossiles aux énergies renouvelables ? Nous sommes témoins d'actions gouvernementales et d'interventions fiscales radicales, à très grande échelle, qui visent à préserver la vie, la santé et l'économie face à une menace omniprésente. Cette expérience peut-elle nous servir de modèle pour répondre à la menace encore plus dangereuse posée à notre survie ?

Nous devons nous saisir de cette occasion de renforcer nos systèmes de santé et de revenir à une conception universelle de la sécurité sociale, soutenue par des moyens adaptés. Cette crise met déjà à nu les systèmes de santé les plus fragiles à travers le monde, y compris ceux qui reposent sur la capacité individuelle à accéder aux soins et à les payer. La pandémie a prouvé qu'il n'y a pas de protection des individus sans une protection collective de l'ensemble de la population.

Nous pouvons choisir de repenser un système de sécurité sociale adapté à cette nouvelle ère. Les personnes en situation économique précaire souffrent le plus des conséquences du COVID-19 ; c'est le résultat des inégalités. Les personnes qui vivent de l'économie informelle n'ont aucune protection sociale, alors même qu'elles fournissent des services vitaux à la société. Il en va de même pour les femmes qui réalisent la plus grande partie du travail domestique non rémunéré à travers le monde. Beaucoup de personnes qui vivent de petits boulots ne peuvent pas se permettre d'appliquer la distanciation sociale ; et pourtant, les livreurs par exemple sont indispensables à la distanciation sociale du reste de la population. Gagnerons-nous un nouveau respect pour l'importance de toutes ces formes de travail ? La pandémie lancera-t-elle la dynamique nécessaire à l'établissement d'une protection sociale plus inclusive ?



Nous pouvons réclamer la régulation de la surveillance et de l'utilisation des technologies à des fins de contrôle social. La Chine a beaucoup utilisé les technologies de surveillance lorsqu'elle tentait de suivre et de limiter la propagation du COVID-19, et ce modèle semble très attirant pour de nombreux pays. Cependant, une fois qu'elles sont mises en place, il n'est pas si facile de se passer de technologies d'une telle puissance. Pouvons-nous résister à ce pacte avec le diable, à l'installation d'outils de surveillance sophistiqués qui serait le seul moyen de protéger notre santé ?

Enfin, nous pouvons choisir de reconstruire des relations de confiance. Ces dernières années, de nombreux responsables politiques ont attaqué des expertises techniques et décrédibilisé des données factuelles et la science en général, et ils en ont largement bénéficié. Ils ont tenté de faire taire la vérité en criant aux « informations fallacieuses » et en attaquant sans relâche les

journalistes. Néanmoins, maintenant que nos vies dépendent si clairement de la science et de notre accès à des informations fiables et exactes, la confiance du public pour les données factuelles peut-elle être restaurée ?

Ces choix sont les nôtres ; assurons-nous de faire les bons. C'est le meilleur hommage que nous puissions rendre à toutes celles et tous ceux qui ont souffert au cours de cette pandémie.



Le coin des
coordinateurs
coordinatrices

La FFEDD est à vos côtés aussi pour le volet administratif et juridique !

Retrouvez de nombreuses ressources/modèles/fiches pour vous aider à être en ordre administrativement et à gérer au mieux votre ASBL dans le contexte de crise actuelle.*

coindescoordinateurs.ecolesdevoirs.be

Formation

Plaisir de Lire pour les enfants de 8 à 12 ans

Donnée par Isabelle Caillou, de Dynalivres.



Formation pleine de surprises, de débats et d'émotions, de rires et de serremments de gorges ; le moins qu'on puisse dire est que « *Plaisir de Lire pour les enfants de 8 à 12 ans* » a suscité des réactions contrastées sur des sujets variés. Avons-nous la responsabilité, en EDD, de la réussite scolaire des enfants, et plus particulièrement de l'apprentissage de la lecture ? Pouvons-nous aborder le sujet des émotions, de la mort ou de l'immigration, ou serait-ce vouloir jouer aux apprentis sorciers que de remuer ces sujets trop sensibles ? Vous avez raté « *The place to be* » de cette fin d'hiver ? Pas de panique, en voici les grandes lignes et quelques pistes à explorer... | Par Julie Pirotte AEDL

Mais à quoi servent les livres ?

Se résumant-ils forcément à une activité autour du langage ? Une obligation pour apprendre la lecture (est-ce notre rôle ? Le débat est lancé...) ? Ne peut-il y avoir une autre utilité que le retour au calme (même si, avouons-le, c'est joindre l'utile à l'agréable) ?

Bien sûr, la lecture évoquera chez certains des compétences plus scolaires, plus « utiles » ou intellectuelles : structuration de la pensée logique, acquisition du français, enrichissement du vocabulaire, développement de l'esprit critique, point de départ pour un débat qui permettra aux enfants de s'exercer à l'argumentation. Pour d'autres, la vision d'un livre ravivera des sensations douces ou plus fortes et évoquera la cohésion du groupe, le plaisir partagé de la lecture, le moment privilégié ou le rituel, l'approvisionnement des émotions ou leur maîtrise, l'empathie, le développement de la personnalité, la créativité, un pont vers l'imaginaire...

Et vous, quelle est votre bonne raison de sortir un livre de l'étagère ? Car il peut y en avoir mille, les études le démontrent, plein

d'études ! J'en ai encore vue une pas plus tard que... mais où ? Mais ce n'est pas parce que la lecture, validée par tant d'études, nous donne bonne conscience, qu'il faut boudier notre plaisir...

Et surtout celui des enfants ! Sous peine de passer à côté de l'effet recherché.



Faut-il avoir peur de lire des histoires qui touchent (trop) les enfants ?

Voilà un débat qui a déchaîné les passions parmi les participants de la formation. Si certains d'entre nous ne se sentent pas qualifiés pour gérer les émois suscités par certaines histoires trop poignantes ou trop évocatrices, d'autres voient dans ces récits l'occasion de libérer la parole et les émotions.

A priori, en tant qu'êtres sensibles, les enfants ressentent des émotions, que nous le voulions ou non. Comprendre et être capable d'identifier les peurs, les peines et les colères qui nous habitent (autant que les joies), s'exercer à mettre des mots dessus, constater que nos ressentis sont légitimes ou entrer en empathie avec le point de vue d'autrui sont autant de compétences qui peuvent être travaillées avec les livres.

Je dois vous l'avouer, je fais partie de ceux qui pensent que les bouquins font leurs preuves dans les mains de tout-un-chacun. Il n'est pas nécessaire d'élaborer de grands discours, ni d'insister lourdement. Le livre, comme la lessive « Génie », « agit sans frotter ». Nul besoin d'un DEA en psychopédagogie. Comme me l'a dit il y a peu une volontaire : « pour travailler en EDD finalement, il ne faut pas nécessairement de grands diplômes, il faut simplement et surtout être bienveillant ».

Et puis, n'est-ce pas en suscitant des émotions chez le lecteur que son intérêt est éveillé ?

Mais je crois aussi que s'il est primordial que la lecture soit un moment de plaisir pour l'enfant, elle doit l'être également pour

l'adulte. Il faut donc que vous vous sentiez à l'aise avec les lectures que vous partagez avec les enfants. Et le plaisir de lire passe par la recherche et le tâtonnement dans une multiplicité de lectures : ne vous découragez donc pas ! Et il se pourrait même que certains se découvrent un « livre-doudou », qu'il fasse ou non écho aux bouleversements qui les habitent.

À garder à l'esprit lors d'un atelier lecture

Voici un condensé des nombreux conseils dispensés lors de la formation...

- ➔ Isabelle nous suggère de choisir nous-mêmes quelques livres percutants et adaptés à l'âge des enfants auxquels nous allons faire la lecture. Dans ce panel de livres proposés, les enfants pourront alors faire leur choix, sans risquer de tomber sur une lecture trop ardue, trop simpliste, ou sur un livre simplement un peu ennuyeux et dont ils risqueraient de décrocher rapidement.
- ➔ Il s'agit donc de ne pas trop mélanger les âges des enfants qui participeront à l'atelier lecture. Si le livre est trop compliqué ou simpliste, l'enfant n'entrera pas dans l'histoire, décrochera et perturbera l'animation, dérangeant ceux qui auraient pu l'apprécier. Par exemple, saviez-vous que les enfants n'acquiescent l'humour au second degré qu'à partir de 8 ans ?
- ➔ Attention également à ne pas installer les enfants n'importe comment. Evitez par exemple de les laisser assis à une table où ils auront inévitablement devant eux des objets de distraction. Soyez visible et audible par tous. Il est important que les enfants puissent voir votre visage, vos expressions (grâces auxquelles, même inconsciemment, vous ferez passer des émotions qui leur permettront de s'identifier aux protagonistes). Alors là, ça peut devenir un peu acrobatique si vous



voulez montrer les images et lire en même temps ! Vous pouvez également renoncer à jouer les contorsionnistes, lire posément et montrer l'image après (ou pas du tout, tout dépend du livre, s'il est très visuel ou non). Le mieux est donc d'installer les enfants confortablement sur des chaises, en cercle.

- Si vous avez des enfants, peut-être leur avez-vous déjà fait la lecture le soir, blottis dans le divan ou le lit. Peut-être avez-vous, vos enfants et vous, vos livres préférés. Eh bien ne vous étonnez pas s'ils font un bide en EDD ! Ces livres adorés le sont dans un contexte donné, ils ont une histoire, ils font référence à des souvenirs que vous ne partagez pas avec les enfants que vous avez en animation. Il faut tâtonner et s'adapter.
- Isabelle nous explique que lorsqu'elle lit une histoire, elle annonce aux enfants : « vous n'êtes pas obligés d'aimer le livre, mais de respecter la lecture. Si vous n'aimez pas, cessez simplement d'écouter, mais pas question d'aller et venir ou de faire autre chose en même temps. Il faut respecter ce moment de lecture dans le calme ».
- N'hésitez pas à interrompre votre lecture à un moment particulièrement palpitant de l'histoire : « *Il ouvre la porte, et là, il vit... suite au prochain épisode !* » Santa Barbara n'a qu'à aller se rhabiller (non, je sais, has been... heu Game of Thrones !).
- Choisissez le bon moment ! Qui n'est absolument pas 10 ou 15 minutes avant la fin de l'EDD, quand les parents arrivent au compte-gouttes récupérer leurs enfants et que ceux-ci, épuisés, ne rêvent que de terminer leur journée... préférez le moment entre le goûter et les devoirs, quand les enfants ont besoin de se poser.
- N'ayez pas peur des blancs quand vous lisez, ne courez pas, prenez votre temps !
- Et surtout, ne forcez pas les enfants à lire ou à venir à l'atelier lecture. Il y a mille façons de communiquer aux enfants le plaisir de lire, mais la contrainte n'en fait absolument pas partie !

Quelques activités pour amener les enfants à apprivoiser les livres

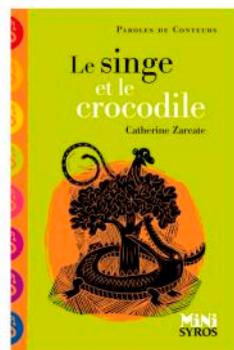
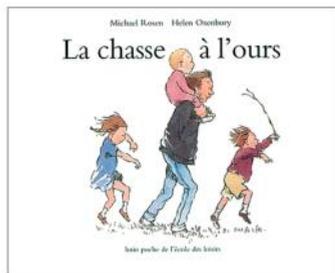
(ou les livres à apprivoiser les enfants...)

- À partir d'une série d'extraits (reproduits sur des papiers en gardant ou non la typographie) de livres soigneusement sélectionnés (beaux, amusants, palpitants, percutants ou intrigants), proposez aux enfants de relier chaque extrait à son livre.
- Le domino des livres : en partant des illustrations des couvertures, proposez aux enfants d'organiser les livres (sélectionnés et mélangés au préalable) selon une suite logique basée sur le principe des dominos. Par exemple : la première couverture représente un chevalier et une princesse, la deuxième une princesse et un château, la troisième un château et une forêt, la quatrième une forêt et un loup, etc...
- Faites deux équipes, et donnez à chacune une impressionnante pile de livres. Chaque équipe classe en secret ses livres selon sa propre logique (par couleur, par taille, par ordre alphabétique des titres ou des auteurs, par sujet, etc). L'équipe qui trouvera le plus rapidement le classement de l'autre aura gagné.

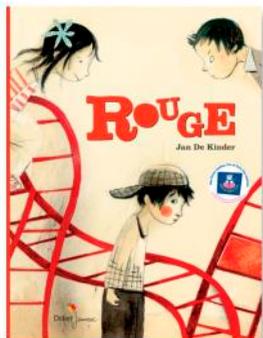


Quelques livres à dévorer ou à déguster

- **Le train aux 100 suspects – Livre Jeu Polar** de Jean-Luc Bizien (auteur) et Jong Romano (illustration) chez GRUND : un de ces livres dont on est le héros, particulièrement appréciés par les enfants (à faire seule ou, pourquoi pas, en groupe ?).
- **Oh ! et Mange que je te mange** (de Iela Mari à l'École des Loisirs) sont des livres sans texte, mais que l'on peut choisir sans hésiter pour un atelier lecture avec des enfants de 8-10 ans.
- **La chasse à l'ours** (également très utile pour réchauffer un groupe : récitez le texte et faites mimer le tout par les participants*) de Michael Rosen et Helen Oxenbury chez Kaléidoscope.
* ndlr : © Marie-Pierre Smet, FFEDD. :-)
- **Des loups dans les murs** (de Neil Gaiman chez Delcourt) si vous avez envie d'avoir un petit frisson de peur avec les 10-12 ans...
- **La vengeance de Germaine** (de Emmanuelle Eeckhout chez Pastel) si vous avez envie d'entamer une réflexion sur l'apparence, la jalousie, ou simplement de rigoler !
- **La tarte aux fées** (de Michaël Escoffier et Kris Di Giacomo chez Frimousse Éditions) à partir de 8 ans seulement, pour l'utilisation de l'humour au second degré.
- **Paroles de conteurs** est une série de petits livres reprenant des contes traditionnels de différentes origines, à prix très démocratiques, aux éditions Mini Syros. Vous trouverez par exemple dans cette collection « Le singe et le crocodile », un conte indien sur l'amitié et la trahison à la fois drôle et percutant.
- Si vous voulez vous-même approfondir la question des contes et de leur intérêt dans le développement de l'enfant, allez picorer dans **Psychanalyse des contes de fées** de Bruno Bettelheim.



Quelques livres thématiques pour un débat ou pour semer quelques graines de réflexion, de tendresse, de réconfort, ouvrir une porte ou des esprits...



SUR L'IMMIGRATION

- *L'extraordinaire voyage du chat de Mossoul* (de Élise Fontenaille chez Gallimard Jeunesse) superbe, tiré d'une histoire vraie, du voyage d'un chat qui va d'Iran jusqu'en Norvège.
- *Partir au-delà des frontières* de Francesca Sanna chez Gallimard Jeunesse, un récit poignant sur l'exil.
- L'émouvant *Mon papa roulait les R* de Françoise Legendre et Judith Gueyfier aux éditions Sarbacane.

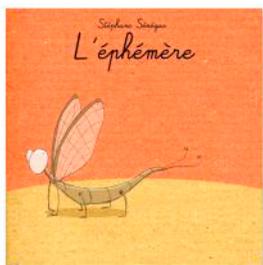
Le quasi sans paroles *Ami ? Ami !* de Chris Raschka chez Joie de Lire.



- Sur un ton plus léger, pour apprendre toutes les manières de dire « bonjour » : *Tout le monde est là ?* (de Anja Tuckermann et Tine Schulz aux éditions La Joie de Lire) peut être lu en prémices d'un atelier ou d'une activité découverte de différentes cultures.

SUR LES ÉMOTIONS

- *Les cheveux de Léontine* (de Rémi Courgeon chez Nathan) où l'on voit une petite fille s'affranchir de sa timidité (et de ses cheveux).
- *Rouge* (de Jan De Kinder chez Didier Jeunesse) où un petit garçon doit gérer ses rougissements et le harcèlement qui s'ensuit.
- *Le loup qui apprivoisait ses émotions* (de Eléonore Thuillier et Oriane Lallemand chez Auzou Éditions) où un loup... bref, vous avez compris !
- *Grosse colère* (de Mireille d'Allancé à l'École des Loisirs), qui reste un classique (et dont le titre ne réclame pas non plus d'explication).



SUR LE SEXISME

- *Ni poupée ni super-héros* de Delphine Beauvois et Claire Cantais aux éditions La Ville Brûle.

SUR LA MORT

- *L'éphémère* (de Stéphane Sénagas aux éditions Kaléidoscope), si on veut rester dans le registre des animaux.
- *Manon cœur de citron* (de Pierre Coran chez Flammarion Jeunesse), qui retrace toutes les émotions par lesquelles passe une petite fille qui a perdu son grand-père.



SUR LES PARENTS SÉPARÉS

- *Mon papa et ma maman se séparent* de Sophie Furlaud et Laurent Simon chez Casterman.



Quoi de neuf à la CEDD Nam-Lux ?

Brain Gym à l'honneur !

Le mardi 10 mars, nous avons vécu la première matinée de la formation en **Brain Gym**. | Par Céline Simon, CEDD Nam-Lux

Le « **Brain Gym** » est un ensemble de mouvements simples et amusants qui favorisent l'intégration cérébrale et permettent à l'apprenant de récupérer ou d'élargir ses capacités d'apprentissage. Une activité perçue comme difficile, le doute de soi, la peur de l'échec, un problème relationnel ou des soucis personnels ont un impact direct sur le cerveau qui a tendance à se « débrancher ».

Outils de base de la Kinésiologie éducative, les mouvements du Brain Gym favorisent le fonctionnement optimal du cerveau.

Les deux prochaines matinées se dérouleront en octobre prochain.





Cause toujours

Quand les enfants et les jeunes s'expriment !

Dans le cadre de l'opération climat de la Coordination du Brabant Wallon, les enfants des EDD de l'AMO TEMPO, du Centre d'Aide à la Réussite, de ReForm, de la Boîte à Malice et de Ta'awun ont eu l'occasion d'échanger leurs idées et points de vue sur la question du climat et de l'environnement... des opinions et des conseils qui ne manquent pas de justesse et que nous tenions à partager avec vous !

Paroles d'enfants !



Les profs donnent des papiers aux parents pour leur dire qu'il ne faut pas mettre de déchets dans la boîte à tartines. Comme pour les biscuits, il faut retirer les papiers. Il faut juste les mettre comme ça dans la boîte à tartines.

LEÏLA, 11 ANS

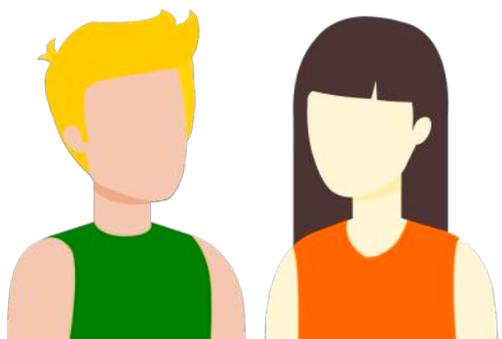
Le réchauffement climatique c'est, par exemple, quand quelqu'un pollue. Par exemple, la banquise, en ce moment est en train de fondre.

A l'école on fait « collation saine ». On doit, par exemple, prendre des bananes parce que ça ne pollue pas. Et, par exemple, si on met des épiluchures, ça ne pollue pas, parce que ça vient de la terre.

A chaque fois que je vois des déchets à terre, je les ramasse et les mets à la poubelle parce qu'il y a plein de pingouins qui meurent à cause du réchauffement climatique donc on doit ramasser les déchets et arrêter de jeter des déchets à terre parce qu'on va tous mourir un jour avec le coronavirus et tout...

Arrêtez de polluer parce que sinon tous les animaux vont mourir, on n'aura plus rien à manger, on va tous mourir.

IMANE, 9 ANS





A la maison, quand on va dormir, on éteint vite la lumière pour ne pas utiliser trop d'électricité.

Nous, ce qu'on fait à l'école du lundi au vendredi, on a des règles à faire pour la semaine : lundi, on doit prendre un produit laitier ; mardi ça doit être un fruit ou un légume ; mercredi, quelqu'un doit apporter une collation « fait maison » pour ne pas polluer notre planète ; le jeudi, c'est encore le fruit ou le légume ; et le vendredi, c'est produit céréalier. Ça permet de ne pas polluer la planète, il y a moins de déchets et notre planète reste saine et nette.

IMANE, 10 ANS

Dans notre école, on fait « zéro déchets ». On ne prend pas de papiers parce (que) quand on les jette, ce n'est pas très chouette. Et quand on a des biscuits on doit toujours retirer les papiers avant.

On ne doit pas polluer, parce que la terre tousse, elle est très malade. Et ça ne se fait pas de jeter les déchets.

Quand on a du papier et du plastique, on doit les garder, les mettre à la poubelle. Et ce qu'on peut, on doit le mettre au compost.

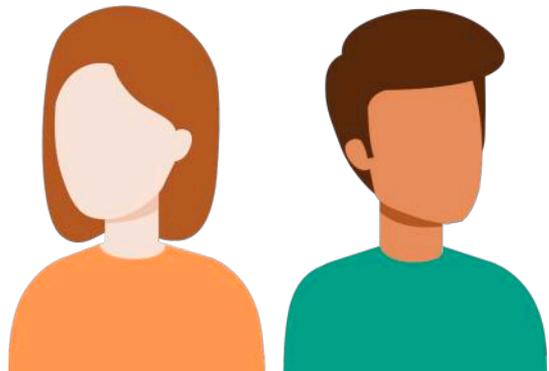
Je n'aime pas quand il y a plein de déchets à la mer.

Dans toutes les villes on pollue, et la terre n'est pas très contente, elle est triste, fâchée. Mais si on ne pollue plus, elle sera contente.

ZINEB, 7 ANS

A l'école, on prend parfois des pinces et on ramasse des déchets dans la cour de récréation.

MARIAM, 7 ANS





Le Volontariat

Source d'épanouissement et de bienfaits !

- P. 24** Le volontariat... pas toujours simple, mais tellement riche !
- P. 27** Volontaire en EDD : une renaissance
- P. 29** Le volontariat en 5 questions
- P. 31** Le volontariat en situation de chômage ; feu le travail associatif ; convention de volontariat
- P. 35** Le Jardin magique et ses colibris
- P. 37** La culture du volontaire
- P. 40** Histoires de volontaires
- P. 42** La disparition de l'homo voluntaris
- P. 45** Le tutorat à la Fabrique de Soi
- P. 49** Autres témoignages...

Le volontariat... pas toujours simple, mais tellement riche !!!

Faire appel à des volontaires, cela ne s'improvise pas !

Il est utile de connaître l'évolution du volontariat en Belgique, de cerner les motivations des volontaires, de prévenir les sources de conflits potentielles entre salariés et volontaires ! C'est ce que vous découvrirez dans cet article.

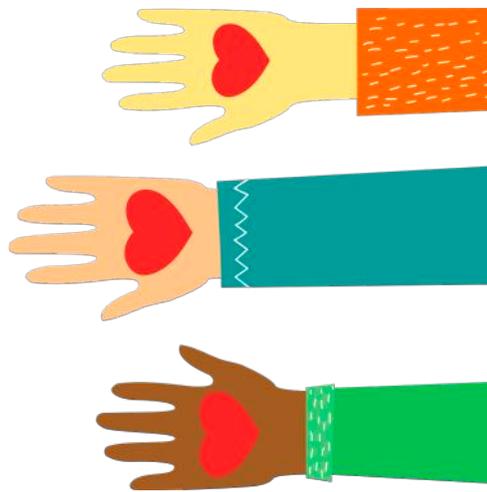
I Stéphanie Demoulin, FFEDD

Le volontariat en Belgique : quelques chiffres-clés et son évolution aujourd'hui¹

Un peu moins de 40% de la population européenne de 15 à 75 ans réalisent des activités volontaires, ce qui représente près de 100 millions de personnes. Toutefois, ces chiffres sont à prendre avec précaution car il n'existe pas d'observatoire suffisamment fiable de la vie associative en Europe.

En Belgique, on recense plus d'1.500.000 volontaires, ce qui représente 17% de la population belge. En Communauté française, on estime qu'il y a environ 700.000 volontaires de tous âges et de tous horizons. Il y a tout de même deux groupes d'âges qui se dégagent, à savoir les jeunes entre 16 et 25 ans et les plus de 40 ans.

Ces dernières années, l'engagement volontaire a évolué, d'après Jean Bastide, fondateur et président d'honneur de France Bénévolat. En effet, par le passé, les volontaires s'engageaient sur du long terme et adhéraient principalement au projet de l'association. Aujourd'hui, nous vivons dans une société où l'on bouge, où l'on change. Cela se ressent également sur l'engagement volontaire. On s'engage pour une durée limitée ou pour un projet spécifique.



C'est pourquoi les associations doivent, aujourd'hui, relever plusieurs défis :

- Parvenir à mobiliser suffisamment de volontaires pour les actions ;
- Adapter la formation des volontaires à la professionnalisation du monde associatif ;
- Proposer une offre de volontariat en phase avec les besoins des individus, qui s'engagent dans l'action, et plus dans l'association ;
- Arriver à recruter des dirigeants.

1. Informations provenant du document : « Le volontariat, un « bon bond » pour votre institution », référentiel de la Commission Action Sociale et Santé ainsi que des Actes du colloque de la Plate-forme du Volontariat « Au cœur du volontariat : entre motivation et gestion ».

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, il est indispensable d'améliorer les pratiques de « bonne gestion » des volontaires et de travailler sur la lisibilité des associations. Les motivations des volontaires sont toutes aussi variées et multiples que leurs profils. Généralement, ils ne s'engagent pas pour une seule motivation mais pour un ensemble de raisons dont il faut tenir compte. Il est donc nécessaire qu'il y ait un vrai développement d'une culture des ressources humaines bénévoles au sein des associations.

Pourquoi les gens s'investissent ils dans du volontariat ?²

Les **facteurs d'incitation** au volontariat sont :

➔ Le sentiment d'accomplir quelque chose

Ce sentiment d'accomplir quelque chose, de voir directement les effets de son action, aura une influence majeure sur l'engagement du volontaire. Cela va l'amener à continuer à s'investir et cela même si, parfois, les tâches effectuées peuvent être jugées stressantes, déprimantes ou difficiles.

➔ La reconnaissance et la rétroaction

Le sentiment d'avoir accompli quelque chose peut être considéré comme une récompense en soi par certains volontaires. Ils ne ressentent alors pas le besoin qu'on les félicite. Par contre, d'autres volontaires estiment nécessaire d'avoir des remerciements et qu'on leur témoigne de la reconnaissance. C'est aussi un facteur de motivation à faire du volontariat.

➔ L'épanouissement personnel

Il s'agit d'un des attraits principaux au volontariat. De nombreux volontaires confient qu'ils se sont découvert de nouvelles compétences ou capacités, qu'ils ont appris à mieux se connaître et à mieux connaître d'autres personnes, qu'ils ont pu relever des défis personnels.

➔ Rendre un bienfait à la société

Il s'agit d'un désir d'apporter une contribution à la société. Certains relèvent que le fait de faire du volontariat favorise le renforcement des liens communautaires.

➔ Faire évoluer la société

Bon nombre de volontaires apprécient de pouvoir sensibiliser les autres à des causes et des organismes pour lesquels ils travaillent. Ils ont alors l'impression de faire évoluer la société.

➔ Liens familiaux

Pour de nombreux volontaires, la culture du volontariat est ancrée dans leurs « gènes ». En effet, ils viennent d'une famille de volontaires et ont grandi avec l'idée qu'il est normal de faire du volontariat régulièrement, tout comme d'aller à l'école ou de travailler.

➔ Amitié, soutien, création de liens et sentiment d'appartenance

Pour certaines personnes, le facteur humain est prédominant. Se faire des amis et appartenir à un groupe est pour eux un incitant à poursuivre le volontariat.

Les **facteurs de découragement** sont :

➔ Une gestion désordonnée

Ce qui peut entraîner un gaspillage du temps des volontaires et donc les démotiver.

Par exemple, si un volontaire arrive et qu'un autre volontaire effectue la tâche qu'on lui avait confié, il pourrait être découragé surtout si cela arrive régulièrement.

➔ Le manque d'appui de la part du conseil d'administration (appelé maintenant Organe d'administration dans le Code des Sociétés).

Certaines associations ne reconnaissent pas l'importance des volontaires et de leur travail. Or, si on fait appel à des volontaires, il est primordial que les organes d'administration reconnaissent leur utilité, mettent en place un

2. « Pourquoi les gens font du bénévolat », du Centre d'action bénévole Ottawa-Carleton. Un rapport à la direction du Soutien aux organismes volontaires Multiculturalisme et Citoyenneté Canda Ottawa. 1992.

système pour prendre soin des volontaires et les soutenir dans l'exécution de leurs tâches.

➔ **L'indifférence du personnel.**

L'accueil des volontaires par les travailleurs salariés n'est pas toujours chaleureux et cela peut décourager les volontaires.

➔ **Manque de formation et d'orientation.**

➔ **Manque de contacts personnels et d'appuis.**

Après avoir été formés, certains volontaires sont pratiquement laissés à eux-mêmes. Or, ils continuent à avoir besoin de soutien.

➔ **Tâches peu adaptées.**

Le fait de donner aux volontaires une tâche qui est peu à son goût peut être un facteur de découragement.

➔ **Les petits à-côté qui deviennent importants s'ils sont retirés.**

En général, les volontaires ne demandent pas à être récompensés pour le travail qu'ils fournissent mais si on leur offre quelque chose (ex. du café gratuit) et qu'ensuite, on leur retire, cela peut être mal perçu.

Des volontaires ? Pour faire quoi ?³

Avoir des volontaires au sein d'une association nécessite de se poser les bonnes questions. Est-ce que cela va (r)apporter quelque chose ? Comment définir la limite entre une tâche qui pourrait faire l'objet d'un emploi rémunéré et une activité volontaire ?

Un choix éthique, pas économique

Le volontariat, dans le secteur de l'action sociale, tente de répondre à de nouveaux besoins, des inégalités. Un volontaire ne remplacera jamais un travailleur salarié mais pourra le compléter.

Par exemple : un chauffeur de taxi ne pourra pas aller chercher une personne chez elle, l'accompagner chez son médecin, attendre avec elle les résultats de ses examens et la raccompagner ensuite chez elle pour partager une tasse de café. Un volontaire pourra le faire.

Il faut prendre le temps de choisir la place que le volontaire peut avoir dans son projet. Certaines associations n'existeraient pas aujourd'hui si elles n'avaient pas pu compter sur les volontaires. Il est indispensable de parler des missions de l'organisation et de la place que chacun doit occuper pour la bonne réalisation de celles-ci.

Travailleurs et volontaires : éviter les rivalités

Les volontaires ne sont pas des travailleurs salariés mais ils doivent avoir une place à part entière et reconnue dans l'organisation.

Le rôle des volontaires est souvent complémentaire à celui des travailleurs salariés et c'est cette complémentarité qu'il faut mettre en avant et rappeler régulièrement pour éviter les rivalités.

Pourtant, la frontière entre les rôles de salariés et de volontaires n'est pas toujours aussi évidente. Le mieux, pour éviter les rivalités, est de mettre tous les travailleurs autour d'une même table et de réfléchir ensemble au projet, à la place que chacun peut prendre dans ce projet et aux missions qui leur sont dévolues.

Le temps (même volontaire), c'est de l'argent

Le volontariat au sein de son association a un coût. Il faut donc prévoir ce coût dans la réalisation de son budget.

Pour prévoir les coûts, il faut répondre auparavant à une série de questions telles que :

- Faut-il un coordinateur ? Et, le cas échéant, sera-t-il salarié ou volontaire ?

3. « Le volontariat, un « bon bond » pour votre institution », référentiel de la Commission Action Sociale et Santé

- Prévoit-on un défraiement pour les volontaires ?
- Quel type de couverture d'assurance met-on en place ?
- Prévoit-on un local pour les volontaires ? Du matériel ? Un ordinateur ? Des tabliers ? Des livres ?
- Faut-il envisager une ou plusieurs formations ?
- Organise-t-on un repas de fin d'année pour remercier les volontaires de leurs actions ?

Toutes ces questions doivent trouver une réponse.

Faut-il coordonner des volontaires ?

Avoir un coordinateur peut faciliter l'intégration du volontaire dans l'association et la bonne compréhension de sa mission.

Le coordinateur de volontaires est l'interlocuteur de référence, le lien entre les volontaires, la direction, le personnel, etc. Il doit faire face aux difficultés du quotidien, en tenant compte des spécificités du volontariat mais en faisant face parfois à des situations qui ne sont pas propres à celui-ci : résistances au changement, répartitions des rôles, remises en question de certaines pratiques, ...

Les coordinateurs peuvent dès lors être formés à l'encadrement et à la gestion du personnel (volontaire ou non).

Volontaire en EDD une renaissance

Françoise est volontaire à l'école de devoirs « Le Gai Savoir » à Saint-Servais. Elle nous livre un témoignage touchant sur cette expérience qui lui a permis, parmi d'autres facteurs, de surmonter un burn out. Et de retrouver confiance en elle.

Être utile

2016, je fais un burn out. Pendant plus d'un an c'est le trou noir. Avec le printemps 2018, je renais peu à peu. J'ai envie d'être utile. Il me manque quelque chose.

Un jour, je vois une annonce sur Facebook. L'école de devoirs « Le Gai Savoir » à Saint-Servais recherche des volontaires. Je pose ma candidature et reçois vite une réponse favorable. Je commence après les vacances de Pâques.

Trouver ses marques petit à petit

Le premier jour, j'arrive en même temps que d'autres dames intéressées aussi et nous sommes accueillies avec beaucoup d'enthousiasme par les animatrices qui sont à la barre de l'EDD. Elles nous expliquent comment fonctionne l'EDD et ce que l'on attend de nous. L'EDD ouvre le mardi, le mercredi après-midi et le jeudi. Je choisis le jeudi.

De semaine en semaine, je prends mes marques. Je me trouve parfois un peu perdue comme le jour où nous n'étions que deux adultes pour 14/15 enfants. Le groupe est

disparate : âges et devoirs différents. Comment gérer cela ? J'avais l'impression d'avoir besoin d'un deuxième cerveau et de quatre bras. Avec le temps, je me sens de plus en plus à l'aise. Juin et la fin de l'année scolaire pointent leur nez. C'est décidé, je rempile pour septembre.

Le jour de la rentrée, à peine dans la salle, des enfants me sautent au cou, me font la bise, sont contents de me revoir, me racontent leur vacances, leur séjour chez leurs grands-parents. Quelle bouffée de bonheur ! Et lorsque, plus tard dans l'année, je suis hospitalisée et que je reçois une jolie carte créée par les enfants, mon cœur bat la chamade. J'ai trouvé ma place dans l'EDD.

Le mercredi aussi

Le mercredi après-midi est consacré aux activités sportives et culturelles en fonction du thème annuel choisi : la **musique**. Visite du musée des instruments de musique, de l'Opéra de la Monnaie et de ses coulisses, fabrication d'instruments de musique avec des éléments trouvés dans la nature... Un jeudi sur deux se tient le **conseil des enfants**. Réunion-débat d'environ une demi-heure autour de leurs attentes et des activités. Et bien sûr, il faut canaliser tout cela ! Mais ces temps d'échanges s'avèrent constructifs pour tout le monde. Tous les deux mois aussi, c'est l'**atelier cuisine des mamans**. Après les devoirs, une maman vient nous apprendre à préparer un plat de son pays d'origine qui lui tient à cœur. Puis nous le préparons et le dégustons tous ensemble. C'est un beau moment de convivialité, de découverte et de partage entre parents, enfants et animateurs. J'ai pu remarquer la fierté des enfants dont la maman est à l'honneur. S'ils ne l'expriment pas verbalement, leurs yeux et leurs visages en disent long !

Liberté et équilibre : j'ai osé chanter

2020 déjà. J'ai retrouvé un équilibre, grâce entre autres à l'EDD. Entretemps, j'ai été pensionnée d'office. Je deviens libre de disposer de mon temps et je m'inscris à la **formation** : "Introduction à la discipline positive". Confinement oblige, je n'ai encore participé qu'à une seule séance. Cela s'avère cependant très intéressant, dynamique et centré sur la pratique. Et puis, confiance : j'ai osé chanter avec les autres. Oh, pas encore très fort. Lorsque j'étais à l'école primaire, l'instituteur voulait enregistrer la chanson apprise en classe, avec lui à l'accordéon. Il m'a reléguée dans le fond de la classe en me disant "tu chantes comme une casserole" et bien sûr tous mes condisciples se sont moqués de moi. Depuis lors, je n'ai plus jamais chanté devant qui que ce soit. Mais ici, mise en confiance par la formatrice, je me suis lancée. 45 ans de dévalorisation effacés en quelques minutes !



Quelques mots pour appréhender...

Le volontariat en 5 questions

1 C'est quoi ?

Selon la définition de la *Plateforme Francophone du Volontariat*¹, le volontariat est :

« une activité exercée

- Gratuitement et librement, elle est pratiquée « sans rétribution, ni obligation ».
- Au profit d'autrui, à une ou d'autre(s) personne(s) que soi ;
- Dans une organisation à but non lucratif (ASBL, fondation, service public...), hors du cadre familial et privé (l'entraide entre voisins ou au sein d'une famille n'est pas considérée comme du volontariat) ;
- En-dehors de son contrat de travail : une personne ne peut pas être occupée à la fois comme travailleur rémunéré et comme volontaire pour une même tâche auprès d'un même employeur. Le volontariat ne peut pas servir à éviter de payer des heures supplémentaires. »



1. Cette définition est disponible sur <https://www.levolontariat.be/quentend-t-par-volontariat>, dernière consultation le 23 avril 2020.

2 Pour qui ?

Pour tous. L'idée même du volontariat est que chacun(e) puisse le pratiquer. Ce principe n'est néanmoins pas absolu et des questions se posent lorsque le souhait de volontariat se cumule avec un statut ou une situation particulière, comme une recherche d'emploi (cf. infra).

3 Combien ?

Le volontaire peut être défrayé, c'est-à-dire remboursé des frais exposés pour son volontariat. Il existe deux systèmes.

1. Il peut être remboursé des frais réels, sur base de preuves (tickets de bus ou train, factures,...). L'association doit alors en garder trace dans sa comptabilité.
2. Il peut être remboursé via une somme forfaitaire. Ce forfait connaît deux plafonds² : 34,71 euros/jour et 1388,41/an. Un volontaire ne peut dépasser ces montants, peu importe que ces défraiements lui soient donnés par une ou plusieurs association(s), sous peine de ne plus être considéré comme un volontaire (et d'être alors soumis à des obligations fiscales et sociales, puisqu'il serait requalifié en indépendant ou en salarié). Néanmoins, dans le cas du forfait, le volontaire peut cumuler celui-ci avec un défrayment « frais réels » pour ses déplacements, et ce pour un maximum de 2000 km parcourus/an³.

NB : Le défrayment des volontaires est facultatif ! Vous n'êtes en aucun cas obligées, en tant qu'ASBL, de le faire. Notez aussi qu'une personne volontaire doit être défrayée sur un seul système⁴, même si elle apporte son aide à plusieurs associations (forfait OU frais réels).

4 Quelles obligations de l'ASBL ?

L'ASBL a deux obligations face à ses volontaires : les informer et les assurer. Pour remplir vos obligations et être le plus transparent possible, nous vous conseillons d'utiliser une Convention/Charte de volontariat. Un modèle vous est proposé dans ce même n° de la Filoche, pp.33-34.

5 Qu'est-ce qui a changé pour nos volontaires en 2019 ? (Loi du 1er Mars 2019)⁵

- Les membres du CA sont maintenant reconnus comme des volontaires
- Des précisions sur les cadeaux « autorisés » et la notion de défrayment ont été apportées
- La loi a fait le choix officiel du terme « volontaire » (plutôt que bénévole).

-
2. Les plafonds repris sont ceux de l'année 2020. A noter : depuis 2019, ces plafonds ont été augmentés pour certains secteurs, mais cela ne concerne pas les EDD.
 3. Pour plus d'informations sur le défrayment, voyez notre modèle de Convention de volontariat, disponible dans cette même Filoche, pp.33-34.
 4. NB : Un seul système pour une même année (mais pas pour toute une vie !).
 5. D'autres changements, peu pertinents pour les EDD, ont été apportés par cette loi, notamment la hausse des plafonds pour certains secteurs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.levolontariat.be/>

Le volontariat en situation de chômage

Quelques mots sur l'accès au volontariat d'une personne en recherche d'emploi. Comme vous le savez sans doute, ce n'est pas toujours un accès direct et facile. Il est bien dommage que la nouvelle Loi de 2019 n'ait pas simplifié les choses, en prenant le parti clair de la **liberté de volontariat**, qui est un droit défendu par de nombreux acteurs.

La situation n'a donc pas changé : une personne demandeuse d'emploi doit toujours, avant de commencer son volontariat, le déclarer à l'ONEM sur base du formulaire C45B. il s'agit d'un formulaire assez détaillé qui doit être rempli en partie par le (futur) volontaire et

en partie par l'association. Cette démarche est, sauf exception, individuelle et coûteuse en temps. Cette règle peut être un frein au volontariat.

La personne demandeuse d'emploi n'est cependant pas la seule à avoir des formalités à remplir ; c'est aussi les cas des personnes pré-pensionnées, en incapacité maladie, des personnes qui bénéficient d'une allocation CPAS, ou encore des personnes demandeuses d'asile⁶.

A quand un volontariat (et une société) vraiment inclusif(s) de tous et toutes ?

Feu le travail associatif (ou semi-agoral)

Vous avez sans doute entendu parler de ce statut particulier. Il permettait de gagner un bon 500 euros/mois (maximum indexé chaque année) sans payer aucune cotisation fiscale ou sociale, en effectuant des tâches précises pour le secteur associatif ou public. Ce nouveau statut, réservé aux travailleurs et aux pensionnés, est apparu en 2018. Il a fait couler beaucoup d'encre et suscité beaucoup d'oppositions (de la Plateforme Francophone pour le Volontariat, de la Ligue des familles,...).

Attaqués par plusieurs syndicats et associations, les 2 lois qui consacraient ce statut (lois de juillet et octobre 2018) ont été **annulées** ce 23 avril 2020 par la Cour Constitutionnelle. Dans un long arrêt, la Cour estime ces lois non conformes à la Constitution belge et spécialement au **principe d'égalité**.

La Cour maintient néanmoins les effets de la loi pour les prestations déjà effectuées et celles à effectuer jusqu'au 31 décembre 2020, date de la "vraie mort" du travail associatif. Ce maintien temporaire a pour but de protéger les particuliers engagés actuellement dans ce régime.

L'arrêt de la Cour se montre très critique des choix du gouvernement et du législateur; il vaut la peine d'être lu malgré sa longueur!⁷

6. Plus d'informations sur ce sujet sur <https://www.levolontariat.be/qui-peut-etre-volontaire>.

7. Pour ceux/celles qui s'intéressent au sujet:<https://www.const-court.be/public/f/2020/2020-053f.pdf>.



Pour les plus pressés d'entre vous, nous reproduisons ici un extrait où la Cour dénonce **les différences de traitement problématiques entre travail associatif et volontariat**:

“Le régime attaqué permet en outre que la même activité soit exercée par la même personne pour la même organisation, tantôt comme travailleur volontaire, tantôt comme travailleur associatif. Il n'est pas plausible que ces activités soient exercées différemment selon qu'elles sont soumises à l'un ou à l'autre statut. Si ces activités revêtent un caractère professionnel, le risque existe donc que le régime attaqué contribue justement aux abus que le législateur tente d'éviter. En revanche, si les activités répondent aux conditions d'application de la loi relative aux droits des volontaires, l'on n'aperçoit pas en quoi il était nécessaire de créer un nouveau statut.

Dans cette hypothèse, il n'était pas question d'abus auparavant et le régime attaqué revient à augmenter l'indemnité forfaitaire accordée pour le volontariat, sans qu'un critère objectif permette d'établir pourquoi cette augmentation s'applique à certaines activités, à l'exclusion d'autres activités pouvant également présenter une valeur ajoutée sociale. Dans ce cas, l'on n'aperçoit pas non plus pourquoi cette augmentation s'accompagne de la création d'un statut qui est encore moins encadré et qui se limite à des personnes ayant déjà une activité principale.”
(Considérant B.5.8, p. 26 de l'arrêt de la Cour Constitutionnelle du 23 avril 2020, n.53/2020).

Soyez transparent avec vos volontaires : signez ensemble une convention de volontariat !

En tant que responsable d'une ASBL, vous êtes tenu(e) d'informer vos volontaires de leurs droits et responsabilités et de les assurer. Pour ce faire, quel meilleur outil qu'une courte Convention (ou Charte) de volontariat ?

Nous vous proposons (ci-joint) un modèle de convention à compléter/adapter à votre sauce...

Vous pouvez également trouver un modèle plus détaillé sur le site www.levolontariat.be/note-dinformation-convention-de-volontariat-modele.

Pensez à bien relire le produit de vos efforts et à modifier tous les conseils/suggestions/options présents sur le modèle **(en jaune)**.

Et n'oubliez pas : depuis 2019, les administrateurs-trices non-rémunérés sont aussi des volontaires, pensez donc à leur proposer également une convention. Vous trouverez un modèle adapté sur notre site, dans le Coin des coordinateurs.



Convention de volontariat

IL A ÉTÉ CONVENU ENTRE

Dénomination : **nom de votre EDD**

Siège social :

Téléphone :

Courriel :

N° d'entreprise :

et

Nom et prénom : **vosre volontaire**

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel (éventuel):

Que..... (**nom et prénom**) exerce une activité de volontariat au sein de l'EDD..... (**nom de l'EDD/ASBL**) De par ce fait, l'EDD/l'ASBL a, à son égard, une obligation d'assurance et une obligation d'information.

INDEMNITÉS – REMBOURSEMENT DES FRAIS (Facultatif)

L'organisation ne prévoit aucune indemnité pour l'exercice de l'activité à titre volontaire.

OU L'organisation verse une indemnité à son/sa volontaire dans les limites reprises ci-dessous ;

Si vous prévoyez une indemnité, il existe plusieurs formules:

L'organisation verse au/à la volontaire une indemnité forfaitaire pour l'activité prestée, dont le montant s'élève à **XX,XX EUR/jour de prestation (ou autre formule)**. Ce montant ne sera pas considéré comme une rémunération s'il ne dépasse pas les montants maximums prévus par la loi, soit 34,71 € /jour et 1388, 40 € / an pour l'année 2020. Ce montant est indexé chaque année.

OU

L'organisation rembourse les frais réellement supportés par le volontaire sur base de documents probants. Le volontaire doit remettre ces documents dans..... (**le mois qui suit la dépense/les deux mois/.... Précisez un délai**). L'organisation garde trace de ces documents dans sa comptabilité.

OU/ET

Les frais relatifs aux déplacements **en voiture/à vélo/.....** sont remboursés par une indemnité kilométrique d'un montant de €/km (**avec un maximum de 0,3653 €/km pour les déplacements en voiture, ce montant étant valable jusqu'au 30 juin 2020. Pour les vélos, le maximum est de 0,24 euros/km. NB : Les frais de déplacements peuvent être remboursés en plus du forfait (= option 1), mais dans ce cas, seulement jusqu'à 2000 kilomètres par an et par volontaire**).

Ressources/Inspirations:

La convention-modèle de T. Van Bever et la Convention-modèle mise à disposition par la Plateforme Francophone du Volontariat : www.levolontariat.be/note-dinformation-convention-de-volontariat-modele.



Le volontaire est expressément informé qu'il ne peut pas cumuler des indemnités forfaitaires – en ce compris perçues auprès de tiers (d'autres associations, par exemple) – qui entraîneraient un dépassement des montants mentionnés à l'article 10 de la loi du 3 juillet 2005 relative au droit des volontaires et qu'il a été convenu, en cas de dépassement, que le volontaire devrait indemniser l'organisation des conséquences dommageables éventuelles.

Les montants applicables pour l'année en cours sont rappelés dans la présente convention, mais il revient au volontaire de rester attentif aux indexations annuelles.

ASSURANCE(S)

Le volontaire est protégé par une assurance dite "Responsabilité Civile" (RC), telle que le prévoit la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires et dont les modalités sont fixées par des arrêtés royaux.

Nom de l'assureur :

N° de police :

RGPD ET DEVOIR DE CONFIDENTIALITÉ

Le volontaire est conscient d'avoir des droits et des devoirs quant à la collecte, l'utilisation et la conservation de ses données à caractère personnel ainsi que de celles d'autrui. Ses actions doivent toujours tenir compte du droit au respect de la vie privée des bénéficiaires et de ses collègues, et des obligations européennes en matière de protection des données. **Ces droits et obligations sont détaillés dans les documents suivants (portés à la connaissance du volontaire en même temps que la présente convention) : déclaration de confidentialité, et/ou guide des bonnes pratiques, et/ou règlement interne, (NB : des modèles pour ces documents sont disponibles sur notre site, sur l'onglet « coin des coordinateurs).**

Divers **(Ajoutez ici ce que vous souhaitez préciser : horaires, personne de contact pour les volontaires, organisation, valeurs de l'ASBL,...) :**

.....

Fait en deux exemplaires à le **(jour mois année)**.

Le volontaire,

L'Ecole de devoirs,

Le Jardin magique et ses colibris



Une équipe soudée, salariés et volontaires, tous unis pour le bien-être des enfants. Les témoignages de Sylvianne Piéfort, coordinatrice et animatrice à l'EDD « Les Zolos », des volontaires, des partenaires et des enfants.

Une coordinatrice ravie

Au sein de notre école de devoirs « **Les Zolos** », renommée « **Le Jardin Magique** » par les enfants, je suis la seule à avoir un contrat à temps plein en tant que coordinatrice-animatrice. L'AMO Basse-Sambre et le PCS mettent chacun un animateur à notre disposition, Sandrine et Esteban, le mercredi après-midi. Le reste de l'équipe est essentiellement composé de volontaires plus que motivés âgés entre 20 et 70 ans : Anne-Marie, Tatiana, Edith, Steven, Timon, Isabelle, Myriam et Sabine.

Des volontaires fiables à 100%

Défraiement ou pas, très tôt le matin ou tard le soir et même parfois la nuit, je peux compter sur eux pour partir dans tous les délires pour le bien-être et l'épanouissement des enfants ; monter sur scène alors qu'ils sont timides, donner des ateliers cuisine même s'ils n'y connaissent rien en pâtisserie, construire des cabanes dans la forêt, faire du yoga, jouer au foot, passer une nuit blanche à l'école de devoirs, participer à des batailles d'eau, de boules de neige ou de confettis... Rien ne les arrête pour que les enfants vivent des moments inoubliables.

Une deuxième maison

Sans eux, le jardin magique ne serait pas ce qu'il est devenu aujourd'hui; une deuxième maison, douillette, chaleureuse, réconfortante, remplie d'amour à profusion où l'on aperçoit des étoiles dans les yeux des enfants.

Je suis très reconnaissante de tout ce qu'ils apportent avec leur cœur. Plus que de simples collègues de travail, nous sommes de véritables amis et nous prenons beaucoup de plaisir à nous retrouver en dehors des heures de travail.

Qu'en pensent les volontaires ?

C'est avec une joie sans mélange que je suis actrice comblée dans notre équipe des Zolos. Enseignante passionnée de naissance, mon bonheur est intense à trouver le biais par lequel l'enfant à côté de moi va prendre du plaisir avec ses " feuilles magiques " (les devoirs). Et voir des étoiles dans ses yeux parce qu'il vient de comprendre !... Et puis notre Zolos team est tellement géniale que c'est grand bonheur ces jours-là.

[Anne-Marie]

Dès le premier jour de confinement je me suis dit : « *Enfin, je reste à la maison. Je ne dois pas courir, je peux lire, écouter la musique sans penser à l'heure, ranger mes classeurs et mes caisses de matériel pour le bricolage.* » En commençant le rangement, mes pensées m'ont conduite à l'EDD des Zolos. « *Ah ! Avec ceci, on pourrait faire ça ou bien ça* ». Une fois devant la télé, mon regard est attiré par des petits oiseaux exotiques et j'imagine que je suis dans notre « Jardin Magique » où tous les enfants sont devenus des colibris pour le bien de la terre, rempli de bruits et de rires. Notre équipe est comme un arbre où le tronc est notre merveilleuse coordinatrice et nous sommes des branches où nos petits colibris peuvent se reposer. Ils peuvent se cacher de l'injustice, de l'agressivité, profiter des fleurs qui représentent notre amour pour eux.

Un jour, nous nous retrouverons dans notre jardin magique, notre vie reprendra sa route, mais elle sera plus heureuse.

[Tatiana]

Le point de vue d'un éducateur partenaire du projet EDD

Les Zolos m'apportent un endroit où je trouve parfaitement ma place que ce soit par rapport aux enfants ou à l'équipe. L'ambiance y est très positive et c'est un des mes projets phares au niveau de l'AMO. Cela me permet aussi d'avoir un point d'ancrage à Fosses et une continuité de lien avec les enfants une fois qu'ils grandissent et jouent en rue dans le centre de Fosses (via le travail de rue de l'AMO).

J'ai différents rôles au sein des Zolos, animateur, éducateur et j'apporte une prise de recul à l'équipe vu que je ne suis présent qu'une fois par semaine.

Ce que j'aimerais faire passer comme message c'est que les Zolos doivent trop souvent pallier les problèmes scolaires. Par exemple, au niveau des problèmes de harcèlement, nous devons souvent mettre en place des outils pour que les enfants puissent s'exprimer et se décharger émotionnellement. Pareil au niveau des parents, qui connaissent parfois certaines difficultés à mettre en place un cadre sécurisant pour leurs enfants.

Pour terminer, le nom "Ecole de devoirs" est un problème de visibilité et identitaire. Car, si on veut attirer notre public, on doit mettre en avant les devoirs, mais ce qui semble le plus important c'est de créer un cadre qui favorise l'estime de soi des enfants.

[Estéban Lebron-Ruiz, assistant social AMO Basse-Sambre]

Paroles des petits colibris

Je trouve ça incroyable que nos volontaires viennent tous les jours gratuitement rien que par amour pour nous, les enfants du « Jardin magique ».

Moi, je viens tous les jours depuis huit ans et pour moi, le Jardin Magique mérite bien son nom ! C'est magique, les ateliers, les spectacles, l'amour entre les enfants et les animateurs, c'est incroyable.

Merci à Steven, Timon, Estéban, Isabelle, Tatiana, Anne-Marie, Edith, Sabine, Myriam, Amélia et à ma maman Sylvianne. Merci pour tous ces bons moments.

[Hugo, petit colibri, 12 ans]

Anne-Marie, Sandrine, Edith, Amélia, Isabelle, Sabine et Myriam sont gentilles et très souriantes, on dessine ensemble, on fait des desserts, on se grime, on se déguise et elles nous aident à mettre les déguisements, avec Tatiana, on fait des bricolages et des dessins.

Avec Steven et Timon et Estéban, on fait des jeux de société, on joue à « touche touche », ils sont souriants, rigolos et me font plein de chatouilles.

[Aryana 7 ans]



La culture du volontariat¹

Si connaître les grandes lignes de la loi relative au volontariat est un atout indéniable quand on collabore avec des volontaires, ne pensez pas que cela s'avèrera suffisant pour les fidéliser et parcourir avec eux un bout de chemin qui ne vous mènera pas dans un cul-de-sac. | Christian DENGIS – AEDL

Identifier les besoins

Pour mettre toutes les chances de votre côté, nous ne saurions trop vous conseiller de réfléchir à une vraie stratégie pour construire un projet de volontariat qui permette aux deux parties en présence (l'institution et son projet d'une part et le/la volontaire, ses attentes et son projet d'investissement d'autre part) de trouver ce qu'elles cherchent. Analyser vos besoins, cerner les profils recherchés pour y répondre, définir la place et le rôle de chacun, préciser le temps et la période d'investissement demandés est indispensable pour qu'il puisse y avoir, à terme, une union sacrée autour de votre projet.

Inutile et contreproductif donc de privilégier le nombre de volontaires à l'adéquation de leurs

compétences et de leurs envies qu'ils souhaitent mettre au service de votre projet. Rien de pire pour un volontaire de se sentir inutile, de trop, interchangeable ou main d'œuvre bon marché sans valeur ajoutée.

Rôles et profils

Il en va de même des volontaires que des salariés : il est important de préciser les rôles et les profils recherchés pour qu'ils puissent s'imbriquer parfaitement dans votre organisation et sentir qu'ils sont partie prenante du projet. C'est à ce moment aussi que vous devez être au clair avec ce que vous, vous allez pouvoir offrir aux volontaires pour qu'ils puissent répondre à vos attentes. Cela peut aller du simple accompagnement à, par exemple, la proposition de suivre une formation ciblée.

Il est essentiel que, lors de l'entretien d'«engagement», le candidat volontaire puisse discerner clairement en quoi le rôle que vous allez lui demander de jouer est en lien avec la mission de votre structure.

Quand toutes ces questions préalables auront trouvé réponses, le temps sera alors venu de débiter votre quête des perles rares recherchées.

Petites annonces, affiches, réseaux sociaux, bouche à oreille, ... A vous d'opter pour la ou les formule.s qui vous semblent le mieux coller au profil que vous recherchez.

1 Article largement inspiré de « Construire un projet de volontariat » - Plateforme francophone du volontariat



Il est important de réfléchir au message qui constituera votre annonce et qui retiendra l'attention du / de la candidat.e recherchée.e.

S'il est bien entendu essentiel d'explicitier brièvement mais clairement qui vous êtes, ce que vous recherchez et pour quoi faire, il est également de bon ton de penser à dire ce que vous offrez et de faire résonner ainsi chez les candidats ce qui constituent les facteurs d'incitation à s'investir comme volontaire (défraiement, formation, cadre convivial, participer à un projet de société, ...)

Sélectionner

Une fois menées à bien toutes ces premières étapes, voici venu le temps de la récolte. Mais attention ! Outre le fait que vous n'avez peut-être pas besoin d'autant de volontaires que ceux que vous avez réussi à appâter, il se peut aussi que plusieurs de vos potentielles nouvelles recrues ne correspondent pas à ce que vous recherchez. Tout comme vous n'êtes peut-être pas la Terre promise pour chacune d'elles non plus (oui, je sais, c'est difficile à croire tellement vous êtes bien...)

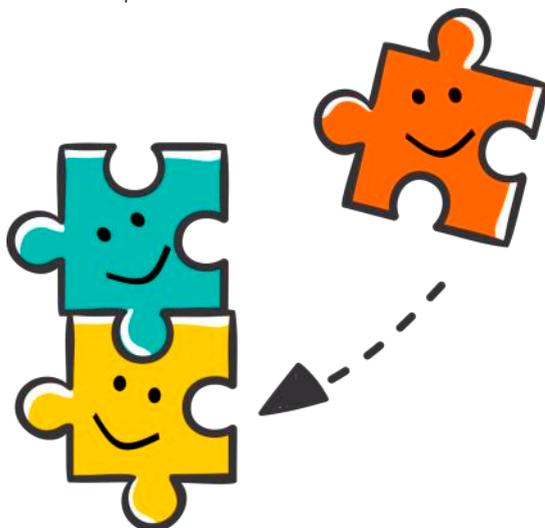
Une bonne et franche rencontre avec les candidats permettra déjà de voir si les premiers jalons d'une collaboration peuvent être posés. Ou si pour l'un et l'autre ou pour l'un ou l'autre, il est déjà temps de se séparer. On ne s'engage pas et on n'engage pas par défaut. Dans notre secteur plus encore que dans d'autres ! En Ecoles de Devoirs, nous ne travaillons pas avec des carottes qu'il faut faire pousser, mais avec des enfants et des jeunes que nous allons accompagner dans leur parcours de vie en veillant à leur épanouissement. Dans ce cadre, la seule bonne volonté ne suffit pas. Et il faut savoir trouver les mots pour le dire.

Le temps de l'entretien est celui de la présentation de votre institution. Plutôt que de régurgiter, avec tout le professionnalisme et la conviction que l'on vous connaît, la substantifique moelle de votre projet

institutionnel dans un émouvant soliloque, il peut être intéressant et instructif de demander à votre interlocuteur.trice ce qu'il ou elle sait de votre association. Ou ce qu'il ou elle imagine du travail qui y est réalisé. Outre de déjà vous permettre de mieux connaître la personne devant vous qui peut dévoiler beaucoup d'elle par ce biais, cela peut vous en dire long également sur l'image que véhicule votre structure et/ou le secteur d'activités dans lequel elle se situe.

L'entretien est évidemment le moment d'écouter attentivement les attentes du candidat volontaire et l'investissement qu'il est prêt à faire pour vous.

Enfin, il sera important de confronter sa vision et ses projections avec votre réalité de terrain. Et d'envisager ou non sur ces bases le début de votre collaboration. Il n'est pas nécessaire de vous précipiter. Vous pouvez aussi différer votre réponse et ainsi vous laisser le temps ainsi qu'à lui, de prendre une décision qui sera mûrement réfléchie. Il est évidemment plus facile de dire oui à quelqu'un qui souhaite vous rejoindre que de devoir lui signifier que, malheureusement, son profil ne correspond pas totalement à ce que vous recherchez (n'hésitez pas alors à lui proposer une réorientation. Il y a certainement quelque part un projet qui lui correspondra mieux.) Mais l'adéquation du profil avec la mission qui sera confiée est la base même d'une



aventure qui aura toutes les chances de perdurer même si ce ne sera pas nécessairement toujours un long fleuve tranquille.

Accueillir et intégrer

Ça y est ! Vous avez un volontaire ! L'enjeu va être maintenant de vous approvoiser et de fidéliser votre nouvelle relation. C'est ce que nous appelons « cultiver » son volontaire, c'est-à-dire lui offrir les meilleures conditions possibles pour qu'il puisse s'acclimater, s'épanouir et donner le meilleur de lui-même au sein de votre projet.

Pour commencer, nous vous conseillons de passer par l'étape de la note d'information, qui, si elle n'est pas obligatoire (seule au minimum une information orale l'est) rend les choses plus formelles. Cette note décrira l'association, les assurances contractées avec l'étendue de leur couverture, le mode de remboursement des frais le cas échéant, les principes du secret partagé et la ou les fonctions pour lesquelles le volontaire est mandaté. Ces quelques points ainsi clarifiés vous éviteront à l'un comme à l'autre, bien des malentendus et les fracas d'une rupture annoncée.

Afin de mieux encadrer le volontaire dans ses premiers pas au sein de votre association ainsi que tout au long de votre riche collaboration, nous conseillons vivement que vous lui présentiez son référent dans l'équipe. Être référent, ce n'est pas juste posséder un titre ronflant, c'est consacrer un temps de travail réel à l'accompagnement du ou des volontaires de l'association au quotidien. Ce rôle de référent des volontaires doit donc idéalement se trouver dans la fiche fonction de la personne choisie et le temps doit lui être donné pour l'accomplir avec tout le sérieux et la disponibilité que cela requiert. Présentation de l'équipe, visite de la structure, description des us et coutumes en vigueur, écolage, écoute active, suivi journalier, proposition de formations adaptées, proposition de participer aux réunions d'équipe,

supervision et évaluation régulière, organisation de moments conviviaux,... sont quelques étapes essentielles à prévoir pour que les choses puissent se passer au mieux et que le volontaire puisse réellement trouver et prendre une place émancipatrice au cœur du projet en lui insufflant son supplément d'âme.

Fidéliser, former, fêter...

Lors du suivi régulier de chaque volontaire, il s'agit de ne jamais perdre de vue les motivations clairement exprimées lors de l'entretien sans oublier que derrière celles-ci se cachent souvent d'autres motivations qu'il serait dangereux de ne pas prendre en compte. Derrière le « je veux aider les enfants » peut se cacher un besoin de rencontrer d'autres personnes (et donc importance des moments d'échanges, des discussions autour d'un café,...), une envie de toujours apprendre (lui proposer des formations, ...), la volonté de combattre les inégalités (discuter avec lui des valeurs de l'institution, des combats sectoriels, de l'intérêt des actions menées,...), le besoin de reconnaissance (donner des responsabilités,...), etc. Chaque volontaire est différent et à ses propres motivations auxquelles nous devons essayer de répondre en fonction de nos moyens si nous souhaitons le fidéliser durablement.

Mais cultiver ses volontaires, les choyer, ce n'est pas non plus les surprotéger en les tenant à l'écart de la vie réelle de votre institution. Souvent des volontaires nous renvoient qu'ils sont mal à l'aise parce qu'on ne leur permet pas de participer aux tâches dites ingrates du quotidien : Faire la vaisselle, nettoyer les tables, sortir les poubelles, distribuer le goûter,... Ils veulent être considérés comme tout le monde. Tant dans ce qu'on leur demande ou permet de faire que dans la valorisation de ce qu'ils apportent comme dimension(s) nouvelle(s) au projet. En cela, il est important d'organiser un moment formel avec les enfants, les parents, l'équipe, le conseil d'administration,...pour mettre en avant le travail des volontaires.

Evaluer l'action

Enfin, régulièrement, il est indispensable de s'arrêter et de prendre le temps d'évaluer les actions réalisées. C'est le moment d'envisager la suite. Continuer comme ça ou se fixer de nouveaux objectifs. Poursuivre ou non la collaboration. Il est essentiel de pouvoir se dire sereinement les choses, à froid, et ce dans les deux sens. Le volontaire a bien entendu le droit également d'évaluer l'association, son projet et ses actions.

Si la décision est de mettre fin à la collaboration, il est utile, même si ce n'est pas nécessairement toujours un moment agréable, de comprendre ce qui a provoqué cette décision radicale. Une remise en question peut alors être possible et ne peut que faire grandir l'un comme l'autre pour la suite.

L'évaluation est un autre moment pour remercier le volontaire pour son implication et valoriser son action qui permet à votre projet de se développer.

Le temps de la récolte...

Comme vous aurez pu le constater, tout comme la signature d'un contrat de mariage ne donne pas aux jeunes mariés la garantie de finir leurs jours ensemble, il ne suffira pas d'une simple convention de volontariat signée négligemment sur le coin d'une table dans le brouhaha des enfants qui déboulent à l'Ecole de Devoirs pour que vous puissiez vous enrichir de l'apport de volontaires. Comme pour beaucoup de choses, il vous faudra faire preuve de doigté, de diplomatie, de bienveillance et de patience mais aussi de rigueur et d'exigence. Mais le résultat en vaudra souvent la peine et les graines de volontaires ainsi cultivées coloreront et nourriront délicieusement vos projets.

Histoires de volontaires

Interviews croisées des volontaires de l'EDD « Histoire de voir »

L'EDD « Histoire de voir » peut, elle aussi, compter sur une belle brochette de volontaires. Véronique, Maryse et Ginette ont accepté de témoigner. Elles sont arrivées à l'EDD un peu par hasard, grâce à internet ou au bouche-à-oreille. En pause "confinement" actuellement, elles sont actives à l'EDD depuis 3 mois, 6 mois ou 5 ans. Et ce qui les motive, c'est autant les enfants que la qualité de l'accueil dans cette formidable équipe. Elles n'ont d'ailleurs pas hésité à participer aux réflexions autour du projet pédagogique. Tout le monde est ainsi imprégné des valeurs de l'équipe. Tout le monde trouve sa place. Tous différents et tous ensemble dans la même direction.

Interviews réalisées par Julie Pirotte (AEDL) et mises en musique par Marie-Hélène André (FFEDD)

Premières surprises

Véronique - Pas seulement les devoirs : « Dans la démarche de mon EDD, l'aspect scolaire n'est pas mis en avant. C'est plus le lien et le développement affectif qui est primordial. Mais je reste quand même attachée à l'importance de la scolarité et à l'aide aux devoirs. Je suis ravie et je m'engage. »

Maryse - Le « dynamisme des enfants » : « J'ai découvert l'EDD lors de la fête de fin d'année. Les enfants étaient bien lâchés et cela m'a fait un peu peur. C'était plus remuant que ce que j'avais imaginé. C'était mon premier contact avec un groupe d'enfants de toute ma vie. Je n'ai eu qu'une fille, très sage et très scolaire, c'était très différent. »

Ginette - L'humain plus important que le pédagogique : « J'étais étonnée que cela commence par un goûter, qu'il y ait plein d'activités différentes proposées, mais finalement, je préfère. Le terme « école de devoirs » est trop restrictif. Cela demande surtout des valeurs humaines plus que des compétences pédagogiques. Toutes les personnes bienveillantes ont des choses à apporter, pas seulement celles qui sont des as des maths ou de la littérature. »

Pourquoi les volontaires continuent ? Grâce aux enfants et à l'équipe.

Véronique - « Je me suis vite attachée aux enfants et à l'équipe. J'ai l'impression d'être utile. Et puis, ce n'est pas comme si nous étions trop nombreux. »

Maryse - « C'est de voir l'équipe régler les problèmes avec les enfants, les cris, les pleurs, les conflits. Quand un conflit éclate, l'animatrice sort avec les enfants pour les écouter, leur parler. Quelle belle attitude, quel bel espace laissé aux enfants. Du coup, cela n'a plus rien à voir avec les devoirs évidemment. »

Ginette - « L'ambiance, l'équipe ! Elle est formidable dans sa démarche et sa gestion. Et puis les enfants m'ont beaucoup touchée et j'ai eu envie de les découvrir plus. »

Le bonheur réciproque

Véronique - « Je trouve que les enfants sont...ça m'émerveille ! Je suis touchée par eux, comme ils sont heureux d'être là et que nous soyons là pour eux, et par la manière dont ils viennent me chercher spontanément. »

Maryse - « J'ai eu beaucoup de problèmes avec K. parfois ça m'a découragée, mais je sentais que c'était mon travail d'établir avec lui une relation basée sur la confiance. Et ça en vaut la peine. Les jeux que l'on fait avant les devoirs, même si j'étais réticente au début, ont vraiment permis de renforcer la cohésion de groupe. Et cela établit un rapport d'égal à égal avec les enfants, les barrières d'âge et d'autorité tombent, même si il y a un cadre, garanti par l'équipe. »

Ginette - « Il y a une certaine chaleur humaine. Je les croise en rue et ils me font signe, ils sont affectueux et chaleureux. Il y a des liens qui se tissent et c'est ça qui me fait plaisir. »

Les anecdotes touchantes

Véronique - « Deux jeunes filles de 6ème primaire discutaient avec moi et j'apprenais des choses sur leur vie personnelle. Je sentais que l'une d'elles vivait des choses perturbantes chez elle, je ne savais pas trop quel était mon rôle. Elle parlait aussi de son copain qui ne la respectait pas, qui la trouvait moche...Je l'ai avant tout écoutée. Je lui ai dit qu'elle était jolie, qu'elle ne devait pas se laisser faire par son copain, qu'elle devait s'affirmer. Pouvoir lui apporter quelque chose m'a beaucoup touchée. »

Maryse - « Cette année, ce qui m'a beaucoup émue, c'est l'apprentissage du pardon pour deux petites de 6 ans. J'ai vu le désarroi dans les yeux de V. quand je lui ai demandé de s'excuser. On en a longuement parlé. Il y avait comme une sorte de fierté. Il fallait qu'elle me fasse confiance. Je me suis accroupie pour me mettre à son niveau. Et elle a fini par demander pardon, tandis que l'autre enfant s'est aussi excusée de l'avoir énervée. Nous en sommes sorties toutes les trois grandies. Pour moi, c'est l'apprentissage de toute une vie d'apprendre à demander pardon. Elles sont encore si jeunes pour apprendre cela et j'y ai un peu contribué. »

Ginette - « Malgré l'isolement en ce moment, si je passe en rue, les enfants crient et font des signes. Cela me touche, il y a une réelle reconnaissance, même pour moi qui ne suis pas là depuis longtemps. »

Au fil du temps et des rencontres, lors de la vie d'après confinement, espérons que ces volontaires auront encore de belles histoires à nous raconter pendant longtemps.



LA DISPARITION DE L'HOMO VOLONTARIS

C'était un matin comme tant d'autres à la Fédération des Ecoles de Devoirs. Auré, juriste de notre état, était consciencieusement plongée dans des lectures au vocabulaire austère tandis que MP se débattait avec la fonction « agrandissement » de la photocopieuse pour informer les personnes du brevet d'animateur que « Oui, non di dju, la journée commence à 9.00 et pas quand on se réveille ! ». Engluées dans le train-train (et ce malgré les retards fréquents de la SNCB), elles étaient loin de se douter de ce qui allait leur être révélé ... la disparition pure et simple (et tragique) de l'espèce EDDHomovolontaris, plus communément appelée « volontaire en Ecole de Devoirs ». « *Auréééééé ! Au secours ! La photocopieuse clignote à mort et elle a pris ma matrice en otage ... tu sais comment on faaaiiiiit ???* ». Connue pour son calme olympien et son esprit d'équipe, Auré se dirigea vers la capricieuse machine. En tentant vaillamment de décoincer cette fichue feuille, nos travailleuses furent aspirées dans un tourbillon de couleurs et de sons pour atterrir... dans le futur ! En 2072, plus précisément ! Bien que l'épreuve (et la décharge électrique lors du retour) ait laissé nos deux reporters d'un jour sous le choc, elles ont accepté de partager ici leur brève (et traumatisante) expérience. Nous les avons rencontrées et interrogées pour en savoir plus sur cette inquiétante prédiction (= la disparition de l'EDDHomovolontaris !).

I Aurélie Quintart & Marie Pierre Smet, FFEDD

Comment avez-vous pris conscience d'avoir été projetées si loin dans le futur, brusquement ?

Auré - L'air me semblait beaucoup plus dense et riche en particules fines et un autobus TEC est passé juste à la fenêtre alors que nos bureaux sont situés au troisième étage...

MP - Nous avons croisé Steph (l'ancienne coordinatrice de la FFEDD, promue au poste de Super Gardienne) et elle semblait avoir au moins 90 ans... (Sus à la réforme des retraites !)

Auré - Et puis nous avons décidé de reprendre le travail comme si de rien n'était pour savoir ce qu'il advenait de notre secteur ... le constat n'est pas drôle ! Le seul point positif pour moi, c'est cette sensation d'être terriblement jeune (sourire penaud).

Pourriez-vous nous donner une idée de ce qui nous attend, en vrac ?

(Visiblement trop émues pour en parler de vive voix, les filles gardent le silence. Auré sort une petite liste de sa poche et elles en entament la lecture, tour à tour)

- Tout d'abord, l'ensemble de la Belgique comptera deux millions de mains en moins pour aider (deux par volontaires...).
- La végétation envahira les cours et jardins des (anciennes) EDD (faute de volontaires pour les entretenir) au point que certaines structures de l'ATL reconstruiront leurs locaux à la cime des arbres.
- Suite à une série de mesures gouvernementales perfides et assassines, les EDD sont elles-mêmes une espèce en voie de disparition. Certaines sont organisées clandestinement dans des caves ou des bâtiments désaffectés

mais leurs animateurs s'exposent à de graves sanctions.

- Les tentatives de suicide chez les enseignants sont en recrudescence. Heureusement, la surveillance des classes est assurée par des réfugiés climatiques logés dans les parcs des grandes villes, pour les plus chanceux (les autres dorment dans les égouts). Outrageusement déshumanisée, cette population n'a le droit de porter que des prénoms très spécifiques tels que Queshua, Tribord, Bivouak, etc.
- La non-mobilisation des muscles zygomatiques (muscles du sourire) a entraîné la naissance d'une espèce humaine dotée d'une bouche dite « en parapluie » (cf. illustration ci-contre).
- Les crêpes et autres goûters sympas sont évidemment relégués aux oubliettes de l'histoire.

(Soupir) La vie en est assurément moins belle.



Pourriez-vous nous dresser une petite rétrospective futurostorique pour que les gens qui nous lisent comprennent comment nous en sommes arrivés là ?!

MP - De nombreux volontaires (comme l'ensemble de la population d'ailleurs) ont été victimes de l'incurie du gouvernement à faire face aux épidémies qui ont débuté en 2020 avec le Coronavirus.

Auré - Pourtant face à cette crise, tout a été tenté pour sauver nos EDD ! Y compris mettre les ministres et une partie des fonctionnaires provinciaux au travail !... Ça n'a pas marché.

Il faut dire qu'en 2040, la création d'un gouvernement prenait 679 jours en moyenne¹. Heureusement, depuis 2035, toutes les têtes de liste (n°1 à 5) étaient payées par le contribuable pendant la formation d'un hypothétique gouvernement...

En 2036, Erwann B., le fils de Nathaniel (notre graphiste actuel) et dernier successeur de la Grande Stéphanie à la tête de la Fédération, a même inventé des robots pour remplacer tous ces volontaires disparus.

Le gouvernement les a réquisitionnés et reprogrammés pour endiguer la pénurie d'infirmières et de puéricultrices, largement décimées par les épidémies que MP vient d'évoquer.

MP - En 2048 (date officielle), les hommes politiques se sont bousculés pour dire quelques mots (en langue de bois) à l'enterrement du volontariat. On en parle encore dans les quelques bars résistants, autour d'un jus de laitue radioactif.

Auré - La Plateforme Francophone du Volontariat a mis la clé sous la porte la même année (Ktober² 2048). Puis elle s'est lancée dans

1. Selon l'étude « What are we gonna do?! », 2020-2040, de l'institut statistique-social D'Eupen.

2. Les noms de mois ont été raccourcis, anglicisés et traduits en langage SMS.

une nouvelle aventure, sous un nouveau nom ;
« *le Parti des Fous du Vélo* ».

Est-ce que vous avez croisé des enfants ?

MP – Oui, nous avons pu croiser quelques jeunes qui nous ont semblé différents de ceux d'aujourd'hui. Plus matures, plus graves. Ils nous ont raconté qu'une dizaine d'années auparavant, les enfants, livrés à eux-mêmes pour leurs travaux scolaires, s'étaient révoltés (en 2061). Leur mouvement a mené à des exactions barbares : prise d'otage d'un des derniers coordinateurs, rébellion (cf. révolte du baigneur pour enfants de Belle-Île en Mer en 1934 ... mais non pas de Voulzy !), sédition (cf. révolte du Bounty en 1789 ... mais non pas le chocolat !), anthropophagie (cf. marmiton.com), etc.

Auré – Il faut dire aussi qu'en 2070, 95% des Écoles de Devoirs avaient définitivement fermé leurs portes, laissant des jeunes seuls, démunis, apeurés, en proie au doute et à la délinquance. Invectivant les passants, volant et saccageant l'étal des honnêtes flammerçants³, ces jeunes sont une des cibles privilégiées de la Super Police, qui procède régulièrement à des exécutions sommaires, comme autorisé par la

loi depuis l'avènement du Guide Suprême Européen : Frédéric Dengis (arrière petit-neveu de feu Christian Aheudéhelle Dengis qui disparut dans les circonstances tragiques que l'on sait et dont le culte est puni de lourdes amendes).

Comment s'est effectué votre retour à 2020 ?

Auré – J'ai eu l'idée de tenter le tout pour le tout : reprendre le même canal en coinçant une feuille dans la copieuse (rires)

MP – Oui ! Le problème c'est qu'en 2072, il n'y avait plus de copieuse !

Auré – Heureusement, nous avons pu compter sur Riquet Delaberwinne. Le petit-fils de notre collègue Mimi. Il possédait un ancien modèle de copieuse dans son bureau : « *En hommage à ma grand-mère, elle ne s'est jamais faite à la nouvelle technologie* », nous a-t-il confié !

MP – Nous sommes donc repassées par la vieille copieuse mais cette fois, nous avons dû traverser les cartouches d'encre. Auré est ressortie jaune, de la tête aux pieds (rires) !

Auré – Et MP, complètement bleue ! (rires)



3. Néerlandophones ayant survécu à la montée des eaux dans les années 2050 et accueillis par la Wallonie qui leur confia les rênes du commerce de proximité (malgré leur absence de soutien à la monarchie).

Le tutorat à la Fabrique de Soi

Le tutorat est un service de soutien scolaire et d'aide aux familles, qui met en relation un enfant en difficulté avec un adolescent autonome sur le plan scolaire. Il s'agit de tendre vers une scolarité plus égale, conviviale et bienveillante. Dès le moment où l'enfant se sent bien, se sent sécurisé, il est dans des conditions favorables à l'apprentissage.

I Par Sophie Nolf, animatrice à la Coordination du Brabant Wallon

Un projet « win win »

Concrètement, une à deux fois par semaine, après l'école, l'adolescent accueille l'enfant qui lui est confié dans les locaux de « la Fabrique de Soi » et lui apporte son aide dans la réalisation de ses devoirs ou la compréhension des matières scolaires. Au fil des semaines, une relation de confiance s'établit entre le bénéficiaire et son tuteur, et l'aide dépasse souvent le cadre strictement pédagogique. Le tuteur discute avec l'enfant de l'évolution de ses résultats scolaires, échange avec lui sur tous les domaines qui touchent de près ou de loin à l'école et au quotidien.

L'adolescent s'investit dans une relation d'aide, il la construit séance après séance. Par conséquent, il se retrouve valorisé socialement. L'enfant, petit à petit, reprend confiance en lui et améliore son lien à l'école. L'ensemble de l'organisation et de la coordination du projet est piloté par la Fabrique de Soi et en particulier par une des ses animatrices pédagogiques. Elle témoigne de son expérience :

Alexiane, responsable pédagogique du tutorat

Lorsque j'étais plus jeune, j'allais à la Fabrique. J'ai commencé par le stage en 6ème primaire. Ensuite j'ai fait des stages créatifs pendant les vacances scolaires. J'allais en atelier pendant ma première et

deuxième secondaire en math. Ensuite, en 5ème secondaire, je suis devenue tutrice, pendant deux ans. J'ai arrêté quand j'étais à l'université.

J'ai intégré l'équipe l'année passée. Pour le tutorat, je m'occupe de trouver les tuteurs-tutrices. Ensuite je gère le planning, les horaires, le défraiement des volontaires, les absences des uns et des autres. On a grosso modo 48 heures de tutorat par semaine qui sont prévues.

Les tuteurs sont soit dans le local tutorat, soit dans mon bureau (sans moi), soit dans l'espace



créa. Ils ont à disposition des casiers, deux PC, des jeux, des livres de lecture et des livres d'exercices. Le projet cette année est de lire un livre ensemble (tutoré et tuteur) et de répondre à des questions sur le livre.

Je suis présente pendant les heures de tutorat au sein de la Fabrique, je suis également présente sur what's app où on a un groupe de tuteurs. On propose aussi plusieurs réunions. On a une réunion de formation en novembre où quelqu'un d'extérieur vient animer. Ensuite, on a 2 réunions de supervision, une en février et une en avril pour faire le point sur les difficultés pédagogiques ou relationnelles.

Les conditions pour devenir tuteur

L'idée de base du tutorat c'est que les jeunes

volontaires aient 16 ans minimum et soient au moins en quatrième année du secondaire. Dans la pratique, on a des jeunes de diverses orientations et de tout âge. Les trois conditions les plus importantes pour le tutorat sont : la motivation, l'engagement et l'autonomie scolaire.

Pour devenir tuteur, le jeune passe un entretien avec moi et répond à un test type CEB math et français où ils doivent faire 70 %. A mes yeux, le plus important ce ne sont pas les points, mais que le jeune trouve des ressources en cas d'hésitation sur une question, qu'il soit autonome à ce niveau-là.

Ensuite, la motivation et l'engagement sont essentiels, car c'est un projet de longue haleine pour le jeune. Il doit s'y consacrer au moins une heure par semaine pendant presque un an (d'octobre à fin mai).

Interview des Tuteurs Fabrique de Soi

Karim, 17 ans ; Mehdi, 17 ans ; Zaccaria, 16 ans ; Gwenaëlle, 16 ans ; Anaëlle, 18 ans ; Harry, 19 ans.

Quel est votre parcours à la Fabrique de Soi ?

ANAËLLE - C'est ma première année à la Fabrique de Soi, c'est grâce à ma grande sœur que je suis arrivée ici. Elle m'a invitée à tester et j'ai tout de suite accepté car je me suis dit que s'occuper comme ça de petits loulous qui essayent de faire leurs devoirs et d'apprendre, c'est vraiment trop bien. Donc voilà, j'ai voulu tester et j'en suis vraiment très contente. J'ai participé au voyage à Strasbourg (Dans le cadre d'une nouvelle édition du projet « Moi, jeune, européen, engagé sur les chemins de la mémoire », le CAL BW et CAL Luxembourg organisent un voyage de mémoire à Strasbourg. Parce qu'être tuteur·tutrice, si c'est aussi faire partie d'un projet d'entraide, c'est aussi adhérer à une dynamique citoyenne et formatrice) et c'était vraiment super cool car j'ai pu apprendre

à connaître les autres tuteurs et à m'entendre avec eux donc du coup maintenant je suis vraiment contente de toute l'ambiance qu'il y a dans la Fabrique.

GWENAËLLE - Moi ma petite sœur a profité du tutorat ici en 6ème primaire. Je connaissais donc déjà un petit peu l'histoire. Mais en début d'année Alexiane est venue à l'école proposer le projet dans notre option (Techniques Sociales) et moi j'aime beaucoup tout ce qui est « l'enfance » et « apprendre ». J'ai toujours eu ma bulle dans l'école, donc permettre à un autre enfant d'apprendre, ben, j'ai accroché. C'est ma première année ici et je compte recommencer.

ZACCARIA - Moi c'est ma première année ici. Quand j'en ai entendu parler je me suis dit que ça pouvait être intéressant. Du coup j'ai testé et j'ai découvert que ça me plaisait.

MEHDI - Moi je faisais déjà du tutorat mais ailleurs l'année passée et comme ça me plaisait beaucoup parce que j'adore aider les petits etc. Ils ont arrêté leur service et puis j'ai entendu parler du tutorat à la Fabrique, je suis venu et

j'ai tout de suite accroché au principe : avoir directement son « tuteur » personnel, on peut en avoir plusieurs et on s'attache, on l'aide dans ses difficultés etc. Et c'est amusant.

KARIM - Moi c'est ma deuxième année et à la base j'étais élève ici il y a 4 ans et il y a 4 ans on m'avait déjà proposé de devenir tuteur, j'ai dû attendre d'avoir le bon âge.

HARRY - C'est une amie à moi qui m'a amené ici, que je connais via l'Eglise et qui travaillait ici et qui m'en a parlé il y a 2-3 ans. Moi j'ai grandi dans un cercle chrétien et, dans ce cercle-là j'ai été habitué à faire du tutorat. J'ai toujours beaucoup aimé travailler avec les jeunes, pouvoir les animer, que ce soit dans le côté ludique ou le travail, comme ici. Je me suis dit que c'était juste très beau à faire.

Qu'est-ce que ça vous apporte d'être tuteur ?

MEHDI - C'est comme un hobby, une activité, ça me plaît beaucoup. Je ne sais pas si je peux dire que l'enfant m'apporte beaucoup mais c'est un loisir, je m'amuse. On rigole, on passe de bons moments, je l'aide à travailler, ça devient un peu un petit frère. Pas directement, mais à force de le voir, de tout le temps l'aider... Quand on voit, par exemple, dans le journal de classe, qu'il y a un contrôle de prévu et qu'ils repartent de notre séance, on espère, on y pense jusqu'au moment où il nous montre son contrôle et il y a vraiment ce côté où on s'attache à la personne. C'est plaisant, c'est agréable. Souvent ils ont de grandes difficultés et les aider à les traverser, c'est hyper kiffant.

ANAËLLE - On est tous là pour les aider et ce qui est vraiment bien c'est quand ils ont des petites difficultés et qu'après on voit qu'ils ont compris et qu'ils sont fiers de nous montrer leurs points. C'est vraiment chouette de se dire « ah ils ont vraiment compris ». C'est vraiment bien parce qu'on se dit qu'on a fait du bon boulot, on a réussi à apprendre.

ZACCARIA - Même pour nous c'est déstressant parce qu'on rigole avec lui, on passe de bons moments, même si on travaille, mais on peut rigoler, jouer avec lui, du coup c'est déstressant.

HARRY - C'est juste très beau. J'ai deux petits, je me reconnais en eux. Ce sont des gosses qui ont déjà chacun leur parcours, leurs problèmes. Les petits sont importants, c'est 100% de notre avenir. Donc c'est très beau de pouvoir donner juste une petite graine. Peut-être que plus tard ils se rappelleront de ce qu'ils ont appris ici : la joie, la bonne humeur et le travail qu'il y a derrière... C'est vraiment tout ce qu'on peut leur souhaiter.

Être aidé dans ses devoirs par un jeune, quels avantages ?

ZACCARIA - Ils se sentent plus proches, ce n'est pas comme avec un professeur qui peut avoir une trentaine ou une quarantaine d'années de différence. Ils ne vont pas se confier ou même rigoler comme si c'était quelqu'un comme nous qui a 16-18 ans. Ils se sentent plus proches, donc forcément ça change.

MEHDI - Moi je trouve que ça change beaucoup. Par exemple, moi, avant, j'avais une logopède, je pense qu'elle avait à peu près la vingtaine quand elle s'occupait de moi, et c'était très cool avec elle. Tandis qu'un moment j'ai dû arrêter et j'avais un prof particulier qui ne venait que pour les maths. Là déjà, il était beaucoup plus vieux, il avait bien la quarantaine et il y a ce changement de génération total qui fait un peu que l'élève ne sait pas trop comment répondre, comment parler, si on peut rigoler.

GWENAËLLE - Moi je pense qu'on a une façon de penser différente de celle d'un prof, un fonctionnement qui est beaucoup plus proche de celui de l'enfant et notre façon d'agir avec lui permettra un épanouissement de l'enfant différent que si il était aidé par un prof, un parent ou tout autre personne adulte.

HARRY - Je me souviens qu'en primaire, les enfants et les adultes ont toujours une sorte de barrière entre eux. Nous, on est vus autrement que comme des professeurs. On est un peu comme des grands frères, des grandes sœurs et si on peut jouer, c'est ce qu'on fait. On est là

pour leur offrir un moment où ils sont avec nous, on est avec eux, on les écoute, on s’amuse, on est là pour travailler dans la joie et la bonne humeur. Ça va bien au-delà du devoir. Je peux le voir dans leur manière de travailler, dans leur manière d’être avec nous. On voit qu’ils s’ouvrent un peu avec nous.

Rencontrez-vous des difficultés ?

KARIM - J’ai un enfant très turbulent dont je dois m’occuper. Il faut vraiment bien s’occuper de lui et ne pas le laisser seul sinon il se roule par terre. Au début je ne me sentais pas armé face à ça, mais au fur et à mesure que j’ai appris à le connaître, ça va de mieux en mieux.

MEHDI - Difficultés oui. Par exemple, moi, mon premier tutoré, il est dyslexique, dysortho... Enfin, il y a beaucoup de problèmes de son côté. Petit à petit on apprend à contourner ces problèmes. Parce que, moi je le vois comme ça, si on a un problème quelque part, on a un avantage ailleurs. Donc on peut utiliser cet avantage pour dépasser le problème. Ça nécessite de la créativité.

GWENAËLLE - Les difficultés, ça dépend de l’enfant que l’on a en tutorat. Moi, par exemple, j’ai un enfant très calme, qui aime beaucoup apprendre, qui aime beaucoup l’école qui veut s’avancer dans sa matière donc je n’ai pas vraiment de problèmes. A part à certains moments, il n’a pas envie de travailler, il a envie de colorier, mais est très calme.

MEHDI - On rencontre parfois des problèmes de harcèlement. L’équipe de la Fabrique nous forme à essayer de vite capter ça et on est censés parler avec l’élève. On a plusieurs choses qu’on nous a mis en tête pour essayer de déceler ça et l’aider au mieux.

HARRY - Ça va, j’ai des petits qui sont vraiment super chouettes avec moi. On apprend toujours beaucoup avec les petits, on reçoit autant que ce qu’on donne.

Les difficultés sont les mêmes que celles que l’on peut avoir avec beaucoup de gamins. Ils n’aiment pas beaucoup travailler, ils manquent de concentration. Nous on est là pour un peu les recadrer. Des difficultés il y en a toujours, mais ça dépend comment on les prend. Moi je suis un peu tolérant, et pour l’instant ça se passe bien.

Avez-vous des formations ?

TOUS - On a des réunions.

GWENAËLLE - Le soir, à certaines dates, on a des spécialistes du sujet de la réunion qui viennent pour nous apprendre plusieurs façons d’agir avec l’enfant.

ZACCARIA - Par exemple, en décembre, il y a eu un prof de l’Université de Liège, psychologue, qui était venu exprès nous parler de harcèlement. Donc on a eu une petite formation sur le harcèlement, comment réagir et des trucs comme ça.

GWENAËLLE - En début d’année, on a une boîte « tutoré-tutorat » et on pose nos questions sur les difficultés qu’on peut avoir et de là l’équipe de la Fabrique de soi analyse les questions et essaie de trouver un spécialiste qui pourrait y répondre. Moi j’ai assisté à la réunion sur le harcèlement et celle sur le secret professionnel. Par exemple, un enfant va nous dire qu’il vit des violences domestiques : comment agir, comment faire pour ne pas créer de problèmes à l’enfant en en parlant à un supérieur, ne pas créer de problèmes avec les parents. Si les



parents se doutent de quelque chose, si c'est compliqué à gérer, c'est pour ça que l'équipe de la Fabrique de Soi est là.

MEHDI - On n'a pas nécessairement tout le temps des réunions. Par exemple, j'avais en charge des enfants ayant des problèmes familiaux et pour leur cas à eux, on m'avait juste demandé de venir dans le bureau et j'ai discuté avec Anne, la psychologue. Donc ça peut aussi être individuel.

GWENAËLLE - L'équipe de la Fabrique nous accompagne aussi dans ce que nous voulons faire. Si on a des questions, ils sont là aussi par rapport à nous. Il n'y a pas que les petits.

Autres témoignages... Autres expériences en EDD

Les Coquelicots (Namur)

Implantée dans un quartier multiculturel, les animateurs de cette EDD relèvent chaque jour le défi de l'intégration sociale des enfants. Certains d'entre eux n'étaient pas scolarisés dans leur pays d'origine. Les volontaires s'occupent de deux ou trois enfants à la fois pour l'aide aux devoirs, « un peu comme le ferait un parent ou un grand parent ». Ils apprécient aussi de jouer avec les enfants, leur parler, préparer des spectacles... « La cohésion au sein de l'EDD, tant au niveau des enfants que des adultes, est une richesse qui dépasse de loin l'apprentissage du français et du calcul ».

Georgia, Entraide Bruxelles.

Venue de Grèce et professeur de français à la base, elle poursuit des études de pédagogie à Louvain-la-Neuve. C'est ainsi qu'elle a commencé à soutenir des enfants à l'EDD, ce qui lui a permis de confronter la théorie à la pratique. Et c'est un fameux défi tous les jours, comme avec un petit bonhomme incapable de rester assis plus de 10 minutes sur une chaise. Georgia a également suivi la formation de base, pour obtenir le brevet d'animateur/trice en EDD.

Daniel, La Boîte à savoirs (Anderlues)

Pour Daniel, une EDD est avant tout un lieu d'échanges, d'écoute et d'éducation à la citoyenneté, sans oublier l'aide d'un point de vue pédagogique. Son EDD est une initiative de volontaires qui ont voulu répondre à la demande de soutien scolaire dans leur commune. Mais leur souhait est surtout « d'amener les enfants à s'émerveiller de la vie en général pour qu'ils puissent devenir des citoyens responsables ». Pour eux, il faut promouvoir un esprit d'entraide et non plus un esprit égoïste et individualiste.

Béatrice (Edd Marche-en-Famenne)

« Au départ, je pensais qu'une EDD, c'était un endroit où on donne un coup de main à des enfants en difficultés pour les aider à faire leurs devoirs. » Mais il y a bien d'autres aspects car l'EDD véhicule de nombreuses valeurs comme le respect, la solidarité, l'autonomie, le partage, la tolérance, à travers diverses activités. Des temps de paroles permettent par exemple aux enfants d'exprimer leurs émotions mais aussi d'aborder avec eux des thématiques qui les interpellent comme l'environnement ou l'éducation aux médias. Et pour Béatrice, son plus grand cadeau, c'est la confiance des enfants.



Ma Campagne

Présentation d'une EDD en région visétoise, au nord de la province de Liège

| Par Lara Jochems, AEDL

Une Ecole de Devoirs bien sûr, mais surtout un milieu de vie où des enfants se rencontrent, où les cultures se partagent, où des apprentissages et expériences se réalisent dans un cadre accueillant et bienveillant.

L'Ecole de Devoirs « Ma campagne » s'intègre dans la maison de quartier du lieu-dit « Ma campagne », situé sur les hauteurs de Visé. Petite ville en bordure de Meuse à la frontière des Pays-Bas, elle est à mi-chemin entre Liège et Maastricht.

La maison de quartier « Ma Campagne » contribue au développement social du quartier et est accessible à un grand nombre de citoyens. En plus de l'Ecole de Devoirs, elle propose une aide sociale aux familles.

L'Ecole de Devoirs

Cette Ecole de Devoirs familiale ne se laisse pas dominer par la pression des devoirs. Elle essaye de trouver le bon équilibre entre cette contrainte imposée par notre système scolaire et des activités qui permettent aux enfants de s'épanouir, de prendre du plaisir, mais également de renforcer leur estime d'eux-mêmes.

De nombreux problèmes au niveau du français de base se font sentir, que ce soit au sein de la population belgo-belge ou immigrée.

Dans son travail avec les enfants, l'équipe met certains objectifs prioritaires au centre de son projet :





- ➔ Rendre confiance aux enfants en leurs capacités.
- ➔ Apprendre à se connaître les uns les autres.
- ➔ Utiliser des méthodes de travail adaptées à chaque enfant.

Divers petits projets rythment l'année de cette EDD, avec toujours comme toile de fond le respect des autres et la connaissance d'autres cultures. Les activités sur l'environnement sont également mises à l'honneur et les enfants peuvent bénéficier des compétences de leur animatrice Danièle, qui est animatrice nature. Les activités créatives, les sorties, la cuisine,... permettent également d'atteindre les objectifs cités et de découvrir les enfants sous d'autres facettes.

Ce que l'équipe apprécie, c'est de pouvoir faire des projets thématiques qui seront déclinés de 1001 façons. Cet été, c'est le Moyen Age qui était à l'honneur : château fort, création de blasons, visionnage de films, découverte de la ville de Visé à cette époque ...mais également, en dehors du thème, découverte des endroits où les enfants vivent et d'où ils viennent.

Comme une envie d'aller plus loin

Depuis quelque temps, l'équipe est animée par un nouveau défi. Celui-ci est né de deux constats de terrain.

- ➔ Que deviennent ces « grands enfants » qui quittent la sixième primaire et qui sont restés toutes ces années à l'Ecole de Devoirs ? Rien n'est prévu pour eux dans le quartier.
- ➔ De nombreux jeunes traînent dans les rues de ce quartier sur les hauteurs de Visé.

Maxime, l'éducateur, voudrait mettre en place quelque chose pour ces jeunes. Il souhaite apporter une continuité à ce qui est fait à l'Ecole de Devoirs. Sous quelle forme... c'est encore en questionnement. Une EDD ado, un "accueil de jeunes", des activités ponctuelles,...

La première étape de sa démarche est d'abord de connaître son public. Les plus jeunes, il les connaît bien puisqu'ils viennent de l'EDD, mais les plus âgés ou les nouveaux, il doit les apprivoiser, les découvrir et surtout aller à leur rencontre là où ils sont, mais également là où ils en sont. Plusieurs d'entre eux sont dans une filière scolaire d'apprentissage, ils n'ont pas de devoirs et ont fait des rues du quartier « leur repère ». L'équipe de « Ma Campagne » veut faire passer comme message à ces jeunes que la maison de quartier leur est ouverte. Pour ce faire, Maxime n'hésite pas, dès à présent, à décaler ses horaires et à se rendre disponible les soirées, certaines périodes de vacances, certains week-ends...

Depuis quelques temps, ce projet a lancé ses premiers ancrages. Diverses activités ont rassemblé ces adolescents tous les derniers samedis du mois : un parc aquatique, une séance de cinéma, la patinoire,...

Affaire à suivre ...



La Filoche est la revue trimestrielle de la FFEDD et des Coordinations régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

ABONNEMENT - DÉSABONNEMENT

Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un abonnement gratuit.
 Pour un exemplaire supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°
 Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement, de modification d'abonnement ou de désabonnement :
 info@ffedd.be - 04/222.99.38

L'Ecole de Devoirs c'est...

Du temps libre

- Pour permettre à l'enfant de se ressourcer, s'amuser, se détendre mais aussi ne rien faire.

Des ateliers pour apprendre à apprendre

- Susciter le goût et l'envie d'apprendre.
- Proposer à l'enfant une variété d'outils lui permettant d'être autonome, acteur dans ses apprentissages.
- Apprendre à l'enfant à gérer son temps, à l'organiser, afin de pouvoir équilibrer les moments de travail et de plaisir.

Mille lieux de vie

pour l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme.

Un accueil personnalisé

- Respectant les rythmes de l'enfant.
- Laisant un temps pour le goûter.

Des activités culturelles, ludiques, sportives, citoyennes pour apprendre le vivre ensemble

- Ateliers de lecture, d'écriture, d'expression orale, corporelle ou artistique.
- Jeux pédagogiques et/ou ludiques, activités sportives individuelles ou en équipes.
- Sorties culturelles.
- Participation à la vie du quartier ou de la commune.
- Projets pour former des jeunes citoyens, actifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en comprendre le fonctionnement.

www.ecolesdedevoirs.be



BRUXELLES



BRABANT WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR LUXEMBOURG